



Charles Du Cange, héraut de l’histoire “ franco-byzantine ”

Gilles Grivaud

► To cite this version:

Gilles Grivaud. Charles Du Cange, héraut de l’histoire “ franco-byzantine ”. Charles Du Cange, historien de la Grèce franque, GRHis (UR3831); École française d’Athènes, Oct 2022, Mont Saint-Aignan, France. hal-04219970v2

HAL Id: hal-04219970

<https://normandie-univ.hal.science/hal-04219970v2>

Submitted on 4 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Charles Du Cange, héraut de l'histoire « franco-byzantine »

Gilles Grivaud (Université de Rouen-Normandie/GRHis)

Résumé

Si les conditions de la formation intellectuelle de Charles Du Cange restent lacunaires, le savant accomplit l'essentiel de ses recherches depuis Amiens ; il fréquente néanmoins les bibliothèques parisiennes et développe une correspondance soutenue pour obtenir des ouvrages ou des copies de textes, selon un usage bien établi dans la République des Lettres. S'intéressant d'abord à des travaux d'héraldique, de généalogie et d'histoire de la Picardie, Du Cange publie son premier ouvrage en 1657, à l'âge de 46 ans, sur un sujet original : l'histoire de l'Empire latin de Constantinople. Le livre comprend une réédition et une traduction de la chronique de Geoffroi de Villehardouin, complétées d'abondants commentaires et d'un long essai sur l'histoire politique de l'Empire latin jusqu'en 1453. Du Cange y développe une narration centrée sur le déroulement des règnes, et introduit le traitement équilibré des sources grecques et latines afin d'éclairer les événements ; cette invention de l'histoire « franco-byzantine » reconduit cependant la plupart des préjugés ayant cours sur les Grecs. La démonstration de Du Cange – véritable profession de foi adressée à Louis XIV pour asseoir les droits de la couronne de France en Orient – rencontre un succès d'estime dans les milieux savants, à défaut de lui assurer un patronage royal. Son installation à Paris, à partir de 1668, ne transforme pas un mode de vie austère, centré sur une conception classique de l'érudition qui lui permet de mener à terme ses travaux de lexicographie.

Abstract

Although the conditions of Charles Du Cange's intellectual training remain unclear, the scholar did most of his research in Amiens; he nevertheless frequented Parisian libraries and developed a sustained correspondence in order to obtain works or copies of texts, in accordance with a well-established practice in the Republic of Letters. Initially interested in heraldry, genealogy and the history of Picardy, Du Cange published his first work in 1657, at the age of 46, on an original subject: the history of the Latin Empire of Constantinople. The book comprises a reprint and a translation of Geoffroi de Villehardouin's chronicle, with extensive commentary and a long essay on the political history of the Latin Empire up to 1453. In it, Du Cange develops a narrative centred on the course of the reigns, and introduces a balanced treatment of Greek and Latin sources in order to shed light on events; this invention of "Franco-Byzantine" history, however, perpetuates most of the prevailing prejudices about the Greeks. Du Cange's demonstration – a true profession of faith addressed to Louis XIV to establish the rights of the French crown in the East – met with esteem in scholarly circles, although it failed to win him royal patronage. His move to Paris in 1668 did not change his austere lifestyle, centred on a classical conception of scholarship, which enabled him to complete his lexicographical work.

Charles Du Fresne, seigneur Du Cange, est une immense figure de l'érudition juridico-historique du XVII^e siècle. Unanimement célébré pour ses travaux de philologie et de lexicographie – éternels ouvrages de référence –, il laisse une œuvre polymorphe, puisque sa curiosité le conduit à traiter l'histoire de la Picardie, l'histoire et la géographie de la France, l'histoire de l'Empire byzantin, une autre facette importante de ses productions concernant l'élaboration de généalogies et d'armoriaux. Par l'ampleur et la variété de ses travaux, Du Cange prend place aux côtés des éminents savants de son époque, dans l'ample mouvement qui caractérise la République des Lettres de l'Europe classique ; n'a-t-il pas été présenté comme « l'expression achevée de l'antiquaire du XVII^e siècle » ¹?

L'hétérogénéité des sujets abordés par Du Cange (1610-1688) explique sans doute l'absence de monographie consacrée à un savant qui marque son siècle, au même titre que ses contemporains Philippe Labbe (1607-1667), Daniel Papebroch (1628-1714), Étienne Baluze (1630-1718), Joseph Mabillon (1632-1707). À la différence de ses éminents collègues, Charles Du Cange n'a pas fait l'objet d'essai recontextualisant son parcours intellectuel et politique, en dépit de la vénération que lui portent les lexicographes et les latinistes du Moyen Âge tardif ².

ESQUISSE D'UNE SILHOUETTE FUYANTE

Brillant esprit, admiré à son époque pour son ample érudition et en particulier pour sa connaissance des textes antiques et médiévaux, Charles Du Cange attend toujours son biographe, notamment pour saisir les conditions de sa formation intellectuelle et pour distinguer les différentes phases de ses productions, imprimées ou restées à l'état manuscrit ³; trop souvent, les vingt dernières années de sa vie, lorsqu'il est installé à Paris, servent d'écran à une période de maturation commencée en milieu amiénois, et provoquent un évident déséquilibre dans la compréhension du cheminement intellectuel du savant ⁴. C'est pourtant dans cet environnement provincial qu'il élabore un domaine historique forgé de toutes pièces, celui de l'histoire « franco-byzantine », qui est associée à l'expansion occidentale en Orient byzantin observée à partir du XI^e siècle ; la capture de Constantinople par les armées de la Quatrième croisade, le 13 avril 1204, symbolise le renversement d'une conjoncture géostratégique qui promet des dynasties franques dans les pays grecs pour trois siècles. Par son exploration, Du Cange devient le premier historien à circonscrire une période qu'il ne réduit pas à l'événement qui déclenche la transformation politique.

¹ KRIEDEL 1988, vol. 1, p. 69.

² Dont témoignent le périodique de l'Union académique internationale, créé en 1924, baptisé *Bulletin Du Cange / Archivum Latinitatis Medii Aevi*, l'exposition organisée par la Bibliothèque nationale dans le cadre de la célébration du tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, et le colloque qui l'a accompagnée : CNRS 1981.

³ Constat déjà effectué par GIRARD 1988, p. 79 ; ÉVRARD 1988, p. 89 ; SHAWCROSS 2021d rapporte un état daté de 1756 qui révèle la masse de dossiers manuscrits élaborés par Du Cange.

⁴ BIANCO 2015 et SHAWCROSS 2021a.

Pour saisir la genèse de l'intention initiale, la principale difficulté découle de deux écueils : d'une part, on observe le manque de sources sur les activités intellectuelles de Charles Du Cange durant sa période amiénoise, quand il aborde l'histoire de la Quatrième croisade et de l'Empire latin de Constantinople, onze ans avant son installation à Paris en 1668 ; d'autre part, la biographie du savant reste tributaire des notices produites en milieu parisien après sa mort, qui coïncide avec l'édition du *Glossaire grec*, à Lyon, en 1688. De ce fait, Du Cange passe à la postérité comme un philologue d'exception, fondant son œuvre sur une exploration encyclopédique des auteurs latins et grecs accessibles à son époque ⁵.

Le tardif filtre parisien présente un savant, qui, outre ses talents intellectuels, rassemble toutes les qualités de l'homme exemplaire ; Baluze a fixé ses traits physiques – robuste et plein de santé, de petite taille mais harmonieux de proportions, l'œil vif et charmeur – et son caractère, où les vertus de l'époux et du père le disputent à ses qualités d'infatigable travailleur « semper studens, semper aliquid scribens », prêt à transmettre ses connaissances « facile communicans fructus studiorum suorum » ⁶. Le portrait du savant se pare de superlatifs louangeurs, où les valeurs morales se mêlent aux capacités intellectuelles et à sa connaissance approfondie des humanités. Au fil des siècles, la personnalité de Charles Du Cange gagne en prestige, en excellence, une première fois au milieu du XVIII^e siècle, lorsque un descendant de l'érudit tente de monnayer les collections manuscrites reçues en héritage ⁷ ; une seconde fois, quand le gouvernement français exalte Du Cange en le transformant en pionnier de la science nationale en matière d'histoire méditerranéenne, avec un cortège de manifestations publiques qui culminent à l'occasion de l'inauguration du monument dédié au savant, à Amiens, en 1849 ⁸. À chaque étape, la stature de Du Cange s'étoffe davantage.

Les premières notices nécrologiques sur Charles Du Cange brossent le parcours du savant sans l'emphase des flatteries postérieures ⁹. On y insiste sur ses origines nobles, qui remontent à plusieurs générations, sur le rôle déterminant de son père, Louis Du Fresne – écuyer, sieur de Frédéval, conseiller, prévôt royal de Beauquesne –, époux d'Hélène de Rely, noble d'origine normande, qui décède en 1613. Six garçons naissent du mariage ; deux embrassent des carrières juridiques, deux autres intègrent l'ordre des jésuites et Charles, né à Amiens, baptisé le 18 décembre 1610, suit l'exemple de ses frères en recevant sa formation au collège jésuite de la ville, avant de poursuivre des études de droit à l'université d'Orléans. Après avoir prêté le serment d'avocat au Parlement de Paris, le 11 août 1631, le jeune juriste revient en Picardie, sans doute pour participer à l'administration des domaines familiaux ¹⁰.

⁵ Cf. les notices biographiques anciennes : MORERI 1718, vol. 3, p. 158-159, et récentes : *Dictionnaire de biographie française* XI, 1967, col. 1135 ; BLOCH 1981 ; KRIEGL 1988, vol. 1, p. 69-70 ; AVEZOU 2004.

⁶ BALUZE 1688 ; paraphrasé par FEUGERE 1852, p. 54-55, FAVRE 1887, SAMARAN 1920 et 1981 ; la notice nécrologique de Baluze est traduite en anglais par SHAWCROSS 2021a, p. 143.

⁷ FEUGERE 1852, p. 64-66, 93 ; à ce sujet, voir surtout l'analyse de SHAWCROSS 2021b.

⁸ FEUGERE 1852 ; LEME-HEBUTERNE et VILLAIN 2023.

⁹ *Journal des scavans* 15 novembre 1688, p. 377-382, republié par LELONG-FEVRET DE FONTETTE 1771, p. xj-xiii ; *Gazette* 30 octobre 1688, p. 570 ; *Le Mercure Galant* 1^{er} novembre 1688, p. 235-238. Des informations complémentaires sont tirées de : DUBOIS 1865-1877 ; BLOCH 1981.

¹⁰ La biographie de Du Cange est développée par PERRAULT 1696, p. 65-66 ; FEUGERE 1852, p. 5-7 ; ÉVRARD 1988, p. 122-128. SHAWCROSS 2021a propose une lecture distincte, assurant que Du Cange se destinait, très tôt, à devenir le principal historien du royaume en travaillant sur la France et l'Orient latin ; les circonstances pousseraient cependant le savant à se transformer en byzantiniste, en un contexte géopolitique où Louis XIV développe ses intérêts en Méditerranée orientale.

Jusqu'à son départ à Paris en 1668, Charles Du Cange réside de manière permanente à Amiens. À la disparition de son père, en janvier 1638, il hérite du titre de seigneur Du Cange, du nom d'un fief tenu en Picardie sur le territoire de la commune de Contay, et, peu après, il épouse Catherine du Bos, ayant dressé leur contrat de mariage le 27 mai ; une tradition rapporte que le jour de l'événement, le savant ne travailla que six ou sept heures à ses livres ¹¹. Le couple donne naissance à dix enfants, dont quatre seulement survivront à leur père.

Les activités de Charles Du Cange durant cette période amiénoise se répartissent entre la gestion des biens patrimoniaux et l'exercice d'une charge de trésorier de France dans la Généralité d'Amiens, acquise le 10 juin 1645 et auparavant tenue par son beau-père ; il possède des propriétés immobilières à Amiens, louant une maison aux religieuses du Paraclet en 1648 ¹². De ce patrimoine, il tire les rentes nécessaires à l'entretien de sa famille et à la constitution d'une bibliothèque érudite, car Du Cange cultive une passion précoce pour la philologie et les antiquités. De ses années au collège jésuite, on conserve une pièce en vers latins célébrant Junon, datée de 1624 ¹³. Son attrait pour les humanités l'oriente vers l'étude des classiques ; sa maîtrise du latin, comme du grec – dont on le rapporte très instruit à l'âge de 13 ans –, le destine à une carrière singulière pour l'époque. Il convient de noter que ses liens avec les jésuites ne se limitent pas aux années de formation intellectuelle, car ses deux frères, Michel (1608-1663) et François (1613-1680), font carrière dans l'ordre ¹⁴.

Il ne fait guère de doute que, bien avant son départ pour Paris, Du Cange consacre déjà une large partie de ses journées à des travaux d'érudition ; dans une lettre écrite depuis l'abbaye Saint-Fuscien-aux-Bois, le 26 juillet 1658, dom Paul Bonnefons rapporte à dom Luc d'Achery sa visite à Du Cange :

Ensuite il me fit entrer en sa bibliothèque qui est fort belle, bien raisonnable et composée de livres bien choisis et fort proprement arrangée, enrichie de plusieurs statues, nouvelles pourtant, mais bien travaillées, posées en égale distance sur les rayons des livres et dans les espaces vuides de livres, ornées de plusieurs inscriptions grecques, etc. Il estudie en ce lieu là très agréable. Il me monstra ses ouvrages, surtout me leut quelque chose de son Histoire d'Amiens. Il escrit non dans des feuilles mais dans des demies feuilles volantes et me loüa fort ceste façon ¹⁵.

Aussi brève soit-elle, cette description révèle l'environnement de travail de Du Cange : un cabinet avec une bibliothèque composée de classiques et d'ouvrages de référence, rangés avec rigueur, qui comprend quelques répliques de statues anciennes et des inscriptions grecques – sans doute des estampages. L'absence de mentions de monnaies, de médailles ou d'autres *mirabilia* suggère que les intérêts de Du Cange sont, à cette époque de sa vie, centrés sur la philologie et les humanités, à la différence de collections privées plus hétéroclites par les objets de curiosité rassemblés, telle celle de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc en Provence ¹⁶. Bonnefons confirme encore l'enracinement local du savant, puisqu'il travaille à une histoire d'Amiens ; enfin, il atteste sa méthode de travail, faite de notes tirées d'autorités et copiées sur des demi-feuilles volantes, faciles à classer ou à manipuler, ce qui induit un système de

¹¹ BARON 1764, p. 45 ; FEUGÈRE 1852, p. 8 ; CNRS 1981, p. 508 ; SHAWCROSS 2021a, p. 145.

¹² Archives départementales de la Somme, G 433.

¹³ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, ms 5047, f. 351, signé « Carolus du Fresne, tertianus. 1624 » ; BLOCH 1981, p. 514.

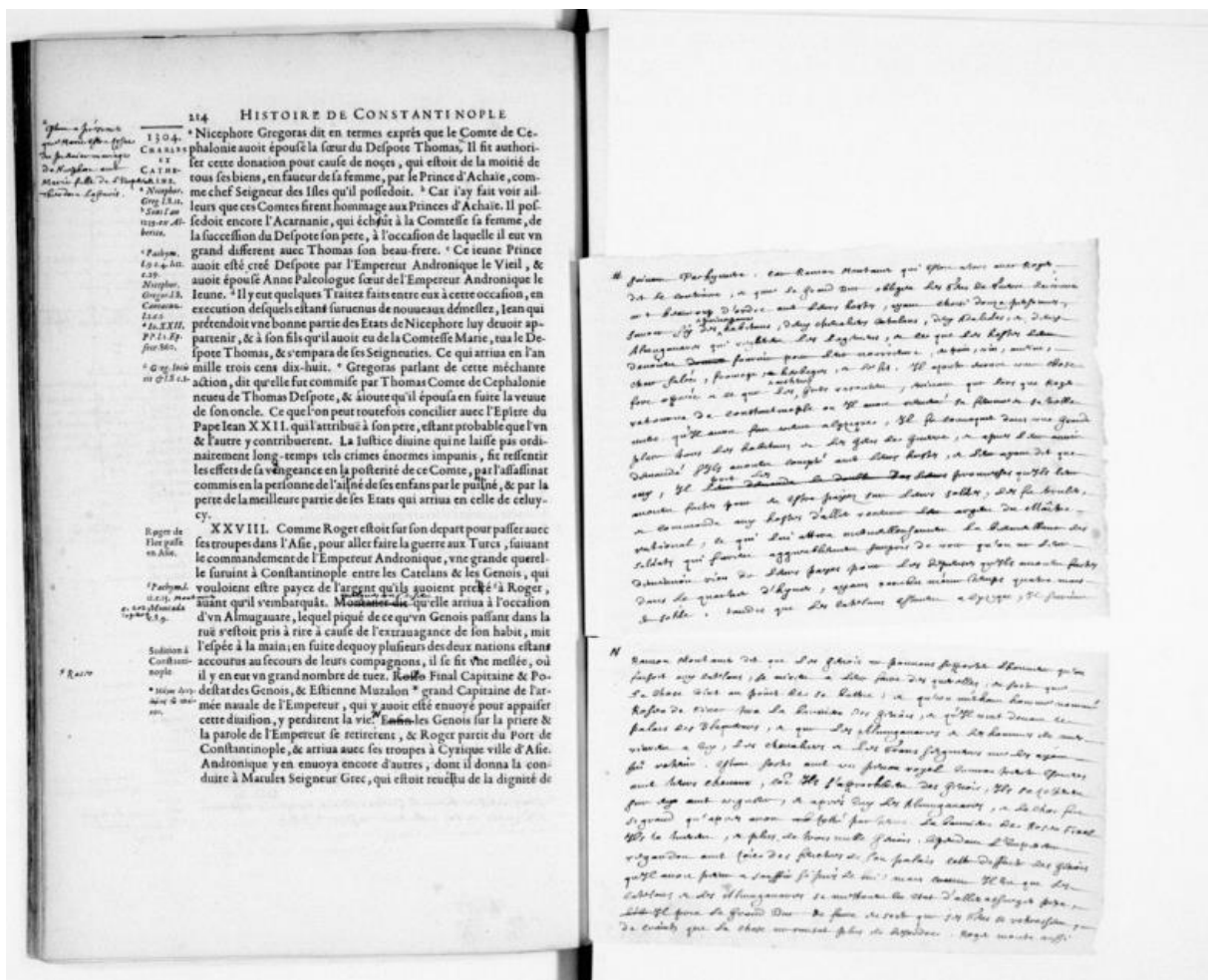
¹⁴ FEUGÈRE 1852, p. 4-5.

¹⁵ BnF, ms Picardie 159, f. 128-129 ; DELISLE 1868, vol. 1, p. 425 ; BLOCH 1981, p. 515 ; SHAWCROSS 2021a, p. 146.

¹⁶ CHENY 2015, p. 113-134.

référencement développé¹⁷. Du Cange conserve ce mode opératoire toute sa vie, particulièrement adapté aux entreprises de lexicographie, auxquelles il se consacre déjà en 1658 ; ce système se révèle aussi propice à la correction ou à la complétion de textes déjà publiés, comme le démontre l'exemple du *ms fr. 9473* de la BnF (**fig. 1**)¹⁸.

Fig. 1. Les feuilles volantes utilisées par Du Cange pour compléter l'édition de 1657. Bibliothèque nationale de France, *ms fr. 9473*, 2^e partie, p. 124, © Gallica



¹⁷ Dont attestent plusieurs répertoires de références : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 365r-v ; GIRARD 1988, p. 85.

¹⁸ BnF, *ms fr. Moreau 846*, f. 54 ; BLOCH 1981, p. 525. Cette méthode n'était pas sans soulever des problèmes de lectures et d'interprétation comme le déplorait l'éditeur du *Glossaire grec* : OMONT 1892, p. 216 et fac-similé d'une notice manuscrite de Du Cange à la p. 215, également reproduit dans AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 92 fig. 40. Autres exemples d'adjonctions de feuilles volantes à des recueils : BnF, *ms fr. 9466*, *9467*. SAMARAN 1981, p. 508 considère Du Cange comme « l'inventeur de la fiche moderne ».

L'ENVIRONNEMENT INTELLECTUEL

L'inscription de Du Cange dans son milieu amiénois lui ouvre les bibliothèques locales, indispensables pour engager des recherches ; il utilise en premier lieu les ouvrages qu'il possède, comme le traité d'héraldique de Jacques Le Boucq ou la chronique de Guillaume Guiart, en réalité prêtée par un conseiller d'État¹⁹ ; il trouve également des ressources dans sa propre famille, pouvant obtenir de son frère consanguin, Jean Du Fresne de Préaulx, avocat au Parlement, nombre de sources sur le droit coutumier de Picardie et les arrêts rendus au Parlement²⁰ ; toujours dans le cadre familial, Du Cange emprunte à son oncle « le religieux » un armorial sur parchemin²¹. Il obtient de l'avocat amiénois Péroul un manuscrit de blasons et d'armes, à partir duquel Du Cange compose son traité d'héraldique²². Un autre armorial lui est fourni par le lieutenant criminel en l'élection d'Amiens, Michel Manessier, tandis que Nicolas Du Mont, conseiller au bailliage d'Amiens, collectionneur et numismate, lui cède un armorial anglais²³. Il fréquente encore des religieux lettrés, tel dom Bonnefons, historien de l'abbaye de Corbie – mentionné plus haut²⁴ –, Adrian de La Morlière, chanoine de la cathédrale d'Amiens²⁵, et sans doute l'évêque de la ville, François Faure, à qui il dédie son ouvrage sur la relique de Jean Baptiste, en 1665²⁶. Il entretient également une correspondance avec le dominicain Jacques Goar, qui disparaît à Amiens, le 23 septembre 1653²⁷. Du Cange exploite enfin les collections de l'hôtel de ville d'Amiens, auxquelles il emprunte un registre contenant le traité de jurisprudence de Pierre de Fontaines²⁸.

Au-delà de l'environnement picard, Du Cange correspond avec Jacques-Auguste de Chevanes, avocat au Parlement de Dijon et auteur d'un recueil sur les coutumes de Bourgogne²⁹, et avec Adrien de Valois, historiographe du roi, qui le félicite pour la qualité de l'essai sur la relique de Jean-Baptiste, dans une lettre du 26 mai 1666³⁰. Il est également en relations avec plusieurs avocats au Parlement, comme Louis Nublé et Pierre Ménard, par

¹⁹ BnF, *ms fr.* 9491 et *fr.* 5698 ; DU CANGE 1668, *Préface* ; BLOCH 1981, p. 516-517.

²⁰ *Coutumier de Picardie* 1726 ; DU FRESNE 1648.

²¹ BnF, *ms fr.* 9477, p. v, 97, 121 ; il s'agit probablement de François du Fresne, chanoine de la cathédrale d'Amiens, qui semble disparaître en 1659 : Archives départementales de la Somme, 1 B 27, f. 187v, 196, E 964, E 965 ; également GIRARD 1988, p. 79.

²² BnF, *ms fr.* 9477, p. 5, 30, 251.

²³ BnF, *ms fr.* 9477, p. v ; GIRARD 1988, p. 79 ; la correspondance entre Du Cange et Du Mont se prolonge au moins jusqu'en 1676 : ÉVRARD 1988.

²⁴ C'est par l'intermédiaire de dom Bonnefons que Du Cange obtient les relevés du reliquaire byzantin de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin : BnF, *ms lat.* 12692, f. 302r-303v, 313v-314, *ms fr.* 9500, f. 46 ; BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 379r ; PELTIER 1942, p. 337 ; BLOCH 1981, p. 520 ; AUZÉPY, GRELOIS 2001, p. 87-90 ; DURAND 2001 reproduit les différents dessins et relevés accomplis à cette occasion.

²⁵ Auteur d'un ouvrage sur les antiquités d'Amiens, publié en 1627, conservé et annoté par Du Cange : BnF, *ms fr.* 9475. De La Morlière avait inséré au volume un poème dédié au père de Charles Du Cange : *Estreines de M. Adrian de La Morlière... présentant la couronne de lierre... à Louis Du Fresne, seigneur de Froideval* : *ibid.*, p. 549-564 ; la couverture en est reproduite en fac-similé dans FLORISOONE 1914 ; également FEUGERE 1852, p. 4.

²⁶ DU CANGE 1665, *Epistre* ; l'évêque fréquentait l'abbaye Saint-Germain-des-Prés : BOUILLARD 1724, p. 249-250 ; ÉVRARD 1988, p. 92 n. 14.

²⁷ BnF, *ms fr.* 9503 ; ÉVRARD 1988, p. 92.

²⁸ DU CANGE 1668, 3^e partie, *Préface* ; l'édition du traité, aux p. 77-160, n'a pas été remplacée.

²⁹ BnF, *ms Moreau* 846, f. 42-44 (lettre d'Amiens, 20 mai 1656), f. 54 (lettre d'Amiens, 27 août 1658) ; DU CANGE 1665, p. 183 ; BLOCH 1981, p. 517. Cette correspondance se maintient pendant des décennies ; dix lettres sont adressées depuis Dijon par de Chevanes entre 1682 et 1686 : BRUYS 1751, vol. 2, p. 367-400.

³⁰ BnF, *ms fr.* 9503, f. 231-232 ; BLOCH 1981, p. 520 ; ÉVRARD 1988, p. 118 n. 17.

ailleurs maire de Tours ³¹. On notera que ces savants participent des réseaux d'érudition de l'époque, puisque dom Bonnefons correspond avec dom Luc d'Achery (1609-1685), directeur des études de la Congrégation de Saint-Maur, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés depuis le début des années 1640 ³²; en août 1658, Bonnefons le prévient d'une prochaine visite à Paris de l'érudit amiénois, qui engage ensuite une correspondance directe avec d'Achery ; Du Cange lui communique, sans doute depuis ses collections personnelles, des *Généalogies* attribuées à Baudouin d'Avesnes et une version des chroniques *Barcinonense*, au cours du printemps et de l'été 1666 ³³. On relève enfin que, dès 1654, Du Cange obtient des notes manuscrites de Peiresc – disparu en 1637 –, sans savoir par quel moyen il les reçoit ³⁴.

La résidence à Amiens, à l'écart des grandes collections, se trouve donc compensée par les fréquents échanges épistolaires entre membres de la République des Lettres ³⁵. Dom Bonnefons assure que Du Cange procède à des achats de manuscrits par le biais de ses amis de province, qui savent intercéder auprès de François Du Chesne pour lui obtenir des prêts d'ouvrages ³⁶. Un ample réseau de collaborations se dessine autour de Du Cange ; ainsi, Émery Bigot (1626-1689), éditeur de Jean Chrysostome et collectionneur rouennais averti par Vion d'Hérouval du projet de glossaire sur lequel Du Cange travaille, propose, le 22 mai 1666, de chercher dans sa bibliothèque un vieux glossaire français-latin qui pourrait lui servir ³⁷. Peu après, c'est le jésuite Adrian Parvilliers qui, depuis Caen, l'interroge à propos de deux inscriptions grecques trouvées à Alep ³⁸.

Les relations de Du Cange avec les milieux de l'érudition de la capitale semblent solides dès les années 1650, puisque le savant amiénois révèle publier son premier ouvrage sur l'incitation d'Antoine Vion d'Hérouval (1606-1689), auditeur à la Chambre des comptes de 1635 à 1670, antiquaire collectionneur réputé pour mettre ses bibliothèques à disposition : « J'ay esté persuadé par Monsieur d'Hérouval de donner à la suite de Villehardouin qui sera achevé d'imprimer dans un mois l'histoire des Empp. François Byzantins et des seigneurs qui ont possédé en cette Empire diverses Principautez » ³⁹. C'est encore aux collections de Vion d'Hérouval que Du Cange emprunte nombre de pièces nécessaires à la composition de la vie de Louis IX, ce dont il lui suit sait gré dans la préface publiée en 1668 ⁴⁰. À l'évidence, la proximité avec Vion d'Hérouval facilite l'accès à des documents rares.

³¹ DU CANGE 1668, 3^e partie, *Préface*.

³² KRIEGL 1988, vol. 1, p. 33, 44-49, vol. 3, p. 56-57, 150-155, 161.

³³ BnF, *ms fr.* 17684, f. 315 ; BnF, *ms fr.* 9502, f. 11-13 ; BnF, *ms lat.* 12671, f. 280r-281r ; BnF, *ms Picardie* 159, f. 128-130 ; FEUGÈRE 1852, p. 97 ; DELISLE 1868, vol. 1, p. 425 ; PELTIER 1942, p. 331-334 ; FOHLEN 1965, p. 165-166 ; BLOCH 1981, p. 523 ; KRIEGL 1988, vol. 1, p. 44-49.

³⁴ GIRARD 1988, p. 86 n. 45.

³⁵ GIRARD 1988, p. 86.

³⁶ BnF, *ms Moreau* 846, f. 54 ; DELISLE 1868, vol. 1, p. 425 ; BLOCH 1981, p. 525.

³⁷ BnF, *ms fr.* 9503, f. 3-4 ; DELISLE 1868, vol. 1, p. 323-325 ; BLOCH 1981, p. 528 ; ÉVRARD 1988, p. 118-119 n. 18.

³⁸ BnF, *ms. fr.* 9502, f. 75-80 (lettre de Caen datée du 3 mai 1667, réponse de Du Cange du 16 mai) ; BLOCH 1981, p. 540.

³⁹ BnF, *ms Moreau* 846, f. 42-44 (lettre d'Amiens, 20 mai 1656) ; DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface*, et 3^e partie, p. 39 ; BLOCH 1981, p. 517 ; Vion d'Hérouval, lié à la congrégation des mauristes, reçoit un hommage solennel à Saint-Germain-des-Prés au lendemain de sa mort, le 14 mai 1689 : *Journal des sçavans* 1689, p. 226-228. Sur la place tenue par Vion d'Hérouval dans la République des Lettres : FEUGÈRE 1852, p. 61 ; DOUNOT 2013, p. 106-107.

⁴⁰ « L'ose cependant me promettre que cette manière d'écrire ne sera pas désagréable à ceux qui ayment nos Antiquitez, & qui voudront juger sans passion de cette méthode de les traiter. Ils trouveront de quoi se satisfaire par un assez grand nombre de pièces curieuses qui n'ont point encore paru, & que je dois pour la plûpart à la

Par la médiation de Vion d'Hérouval – ou d'autres –, Du Cange accède à la Bibliothèque du roi, où il étudie le manuscrit de Villehardouin à la base de l'édition de 1657⁴¹; c'est encore à la Bibliothèque du roi, où le garde Jacques Dupuy (1591-1656) lui signale des inédits, et dans celle du cardinal Mazarin qu'il consulte de rares manuscrits grecs⁴². Entre 1630 et 1640, ses notes manuscrites révèlent une fréquentation régulière du Trésor des chartes et de la Chambre des comptes⁴³. On ignore tout de la fréquence des déplacements de Du Cange à Paris, obligatoires par le fait que ces bibliothèques n'autorisaient pas les prêts⁴⁴; ses voyages semblent peu nombreux, en dépit de la facilité de résider chez son demi-frère, Jean Du Fresne de Préaulx⁴⁵; dans les préfaces de ses livres, Du Cange regrette son impossibilité de suivre les travaux de composition et d'impression, ce qui sous-entend son éloignement à Amiens. Les trois ouvrages que Du Cange publie avant son installation à Paris en 1668 y sont effectivement publiés : Sébastien Cramoisy et Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeurs du roi, assurent les éditions⁴⁶. Hormis les aller-retours entre Amiens et Paris, Du Cange ne consacre guère de temps aux voyages ; on ne lui connaît aucun déplacement en province ou à l'étranger pour examiner ou dénicher des manuscrits rares ; il semble rivé à son cabinet de travail, au moment où Joseph Mabillon multiplie les itinérances⁴⁷.

Plus que la réédition de Villehardouin, le traité de 1665 apporte à Du Cange la reconnaissance de ses talents dans les cercles érudits parisiens ; cette année-là, sa réputation est solidement établie puisque dom François Combefis échange avec lui traductions et commentaires⁴⁸. Par l'entregent de Vion d'Hérouval, Du Cange entre une première fois en relation avec Étienne Baluze, le 12 février 1665, afin d'obtenir des relevés d'inscriptions ; six mois plus tard, le 30 août, en remerciement, Du Cange lui envoie son traité sur la relique de Jean-Baptiste⁴⁹. Dès lors, la collaboration avec Baluze est établie, préalable probable à la migration ultérieure à Paris, où Baluze entre au service de Colbert, au début de l'année 1667, avant de devenir seul responsable de la bibliothèque Colbertine, en 1669⁵⁰. Il ressort que,

générosité de Monsieur de Hyvon Seigneur de Hérouval, qui me les a communiquées libéralement, & sans le secours duquel non seulement cet Ouvrage auroit esté imparfait, mais encore je n'aurois pû en entreprendre aucun jusques à présent... Je sçay bien que je ne suis pas le seul qui lui sois redevable en cette occasion. Tous les livres des Sçavans de ce siècle publient trop son mérite, sa belle curiosité, & son humeur obligeante. Il importoit à l'Empire des Lettres, qu'il y eust quelqu'un qui succedât aux fameux Messieurs Pithou, Du Puy, de Peiresc, & autres grands personnages, pour secourir ceux qui écrivent. C'est ce que fait aujourd'hui Monsieur de Hérouval avec tant de succès, qu'on peut dire que comme rien n'échappe à sa diligence & à son exactitude, personne n'entreprend aucun ouvrage, qui ne tire de lui de quoy l'enrichir... Il a ce bonheur, qui semble lui estre tout particulier : qu'il n'y a rien de si caché dans les Bibliothèques qu'il ne découvre, rien de curieux dans la Chambre des Comptes de Paris, dans les Registres du Parlement, & dans les Archives des Monastères dont il n'ait une parfaite connoissance, & qu'il ne déchiffre avec une grande facilité : si bien qu'on peut lui appliquer avec beaucoup de justice ce commencement de Poëme, ou d'Epigramme, qu'Ausone fit au sujet d'un des Professeurs de son temps... » : DU CANGE 1668, *Préface* ; sur Vion d'Hérouval, voir aussi ÉPRON 2004, p. 16.

⁴¹ Il s'agit du BnF, ms fr. 4972 ; BLOCH 1981, p. 518.

⁴² DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface* ; DU CANGE 1665, page de titre ; DU CANGE 1668, *Préface*. On peut admettre qu'en 1657 Du Cange est inspiré par Dupuy, qui recourt aux documents du Trésor des chartes pour défendre la conception monarchique de l'Église gallicane dans le traité publié en 1639 : KRIEGL 1988, vol. 2, p. 142-143, vol. 3, p. 112-113.

⁴³ GIRARD 1988, p. 79-80.

⁴⁴ DELATOUR 2009, p. 68.

⁴⁵ ÉVRARD 1988, p. 92 n. 12.

⁴⁶ DU CANGE 1657, 1665 et 1668.

⁴⁷ KRIEGL 1988, vol. 1, p. 77-102.

⁴⁸ BnF, ms Baluze 361, f. 112-113 ; DU CANGE 1665, p. 204, 254.

⁴⁹ BnF, ms Baluze 361, f. 110, 112-113 ; DU CANGE 1665, p. 190 ; BLOCH 1981, p. 520.

⁵⁰ BOUTIER 2008, p. 286 ; SHAWCROSS 2021a, p. 152-153.

durant sa période amiénoise, Du Cange voit sa réputation s'élargir, aussi bien à Paris qu'en province, à défaut de s'étendre à l'étranger, en dépit de premiers contacts avec les Bollandistes d'Anvers, à partir de 1662⁵¹. Dans cette progressive extension de la réputation du savant, la publication de la chronique de Villehardouin marque une étape évidente : la majorité des correspondances sauvegardées sont postérieures à 1657.

Avant de s'installer à Paris, la maîtrise du grec ne semble pas déterminer l'orientation des travaux de Du Cange. En l'absence d'une étude systématique de ses manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale, son *opus* premier relève d'enquêtes généalogiques et héraldiques ; en 1633, donc à l'âge de 23 ans, il élabore une *Généalogie des rois et maison de France*⁵², et compose un *Recueil d'histoires et de blazons, tiré de divers livres manuscrits*⁵³. À ce stade de son parcours intellectuel, Du Cange partage les centres d'intérêts habituels des juristes antiquaires de son époque, mais deux observations méritent d'être produites : d'une part, le traité héraldique montre une capacité de synthèse sur l'histoire des armoiries qui dépasse le stade de la collation de données pour les contextualiser dans le temps et dans l'espace, sa curiosité l'entraînant à observer des blasons étrangers (Italie, Angleterre, Écosse, Pologne, Espagne)⁵⁴. Enfin, le goût pour la généalogie illustre la quête de preuves pour légitimer des droits ancestraux, qu'ils concernent sa propre famille ou plus largement ceux des maisons de France, de la couronne en particulier⁵⁵. Charles Du Cange appartient de plain-pied à ce courant intellectuel, juridique et politique qui assoit la défense des privilèges de la noblesse de province par le recours aux sources écrites établissant les droits anciens et les usages, les titres honorifiques ou de propriété ; assurément, cette recherche de sources authentiques répond aux besoins de l'État monarchique⁵⁶.

Outre la généalogie et l'héraldique, Du Cange s'intéresse à la géographie historique de la France ; il rassemble des notes dans un manuscrit à partir de 1637, où il accumule les références tirées d'auteurs grecs et latins traitant de la Gaule et des mœurs de ses habitants⁵⁷ ; il laisse cinq épais volumes, où il décrit les habitats d'un espace défini par les limites de la Gaule romaine, le même qui avait dessiné les circonscriptions ecclésiastiques de l'abbé Claude Robert dans sa *Gallia christiana*, publiée en 1626⁵⁸. Du Cange procède de manière méthodique en cataloguant pour chaque province les villes, villages, sites dont il trouve mention chez des auteurs classiques, ajoutant des descriptions physiques, des références tirées d'archives

⁵¹ JOASSART 2005, p. 31-32, 192-194 ; JOASSART 2023 ; on relève encore une lettre écrite de Trèves le 26 novembre 1655 : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 372v.

⁵² BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms* 4908 ; dans ce manuscrit, le travail de Du Cange est repris et complété par dom Martin Bouquet en 1753.

⁵³ BnF, *ms. fr.* 9466, *ms fr.* 9477, et copie dans le BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms* 4765 : *Traité du droit et comportement des armes. Manuscrit de M. Du Cange. — Collationné à Paris, en janvier 1756*. Dans le manuscrit initial, une note révèle que Du Cange travaille toujours à son traité en février 1636 : BnF, *ms fr.* 9477, p. 121. Voir également BELLEY 1750, p. 18-20 ; GIRARD 1988, p. 79-84 ; TRELAT 2023.

⁵⁴ De manière théorique, il envisage de considérer des armoiries hongroises et danoises, mais les données manquent : BnF, *ms fr.* 9477, p. 281. Voir encore BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 381r-v ; FEUGÈRE 1852, p. 79-81. Sur ce traité : PASTOUREAU 1979, p. 75-76 ; PASTOUREAU dans CNRS 1981 ; GIRARD 1988, p. 80-84 ; TRELAT 2023.

⁵⁵ BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms* 6044 contient plusieurs pièces relatives à la famille de sa mère (recueil non daté) ; il travaille à un *Recueil d'alliances* en 1636 : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 372r ; FEUGÈRE 1852, p. 5, 75-78 ; BLOCH 1981, p. 513.

⁵⁶ KRIEGER 1988, vol. 2, p. 131.

⁵⁷ BnF, *ms fr.* 9492 ; BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 376v-377v ; FEUGÈRE 1852, p. 69-70 ; BLOCH 1981, p. 517.

⁵⁸ BnF, *ms fr.* 9504-9504 ; ROBERT 1626 ; BLOCH 1981, p. 517.

diverses. La dimension encyclopédique de l'entreprise explique sans doute l'inachèvement d'un travail qui ne débouche pas sur une édition imprimée ; la compréhension de la construction historique des territoires interpelle un savant peu enclin aux voyages d'observation, car il élabore une géographie de cabinet en inventoriant des lieux à partir des autorités disponibles dans sa bibliothèque. Cette phase de classement propre à l'érudition illustre une relative incapacité à utiliser le matériel documentaire amassé pour le fondre en une synthèse cohérente. En témoigne encore une série de cinq volumes manuscrits contenant des annales d'événements survenus à Paris et en France, entre 1648 et 1657, autant de matériaux bruts sans aboutissement ⁵⁹. Du Cange collecte, engrange, rassemble une documentation signifiante, selon des critères habituels à l'érudition antiquaire.

En revanche, l'intérêt pour l'histoire de sa ville, et plus largement pour celle de la Picardie, procède d'un attachement logique aux racines familiales, assorti d'une authentique sensibilité patriotique, selon une tradition bien établie dans toutes les provinces du pays à la même époque ⁶⁰. Selon le témoignage de dom Bonnefons rapporté plus haut, Du Cange travaille à une histoire d'Amiens, au plus tard à partir de 1658, sujet pour lequel il amasse quantité de sources réparties en plusieurs volumes manuscrits ⁶¹. Si on écarte la publication posthume de l'histoire d'Amiens (1840) ⁶², cette immense documentation, assorties de multiples notices, trouve un seul aboutissement éditorial, à savoir le traité sur la relique de Jean-Baptiste conservée à la cathédrale d'Amiens (**fig. 2**), publié en 1665 ⁶³. Soucieux d'enquêter sur l'authenticité de la pièce, Du Cange confronte les différentes traditions concernant les reliques du saint, justifiant ses observations par une longue liste d'autorités citées dans les marges du texte ; procédant avec méthode, il retrace l'histoire de plusieurs reliques du corps du Prodrôme, examine les versions contradictoires des sources, résout les abréviations grecques qui légendent les reliquaires ; il donne enfin le texte grec de trois traités, avec la traduction latine en regard. Cet essai, remarquable par la maîtrise d'une démonstration fondée sur une ample érudition, confirme des qualités de maturité intellectuelle bien supérieures à celles mises en œuvre dans le volume publié huit ans plus tôt ; à juste titre, le traité sur la relique de Jean-Baptiste confère à Du Cange la réputation d'un érudit aussi habile dans la compréhension des textes grecs que latins.

⁵⁹ BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 362r, et les remarques de CHENY 2023.

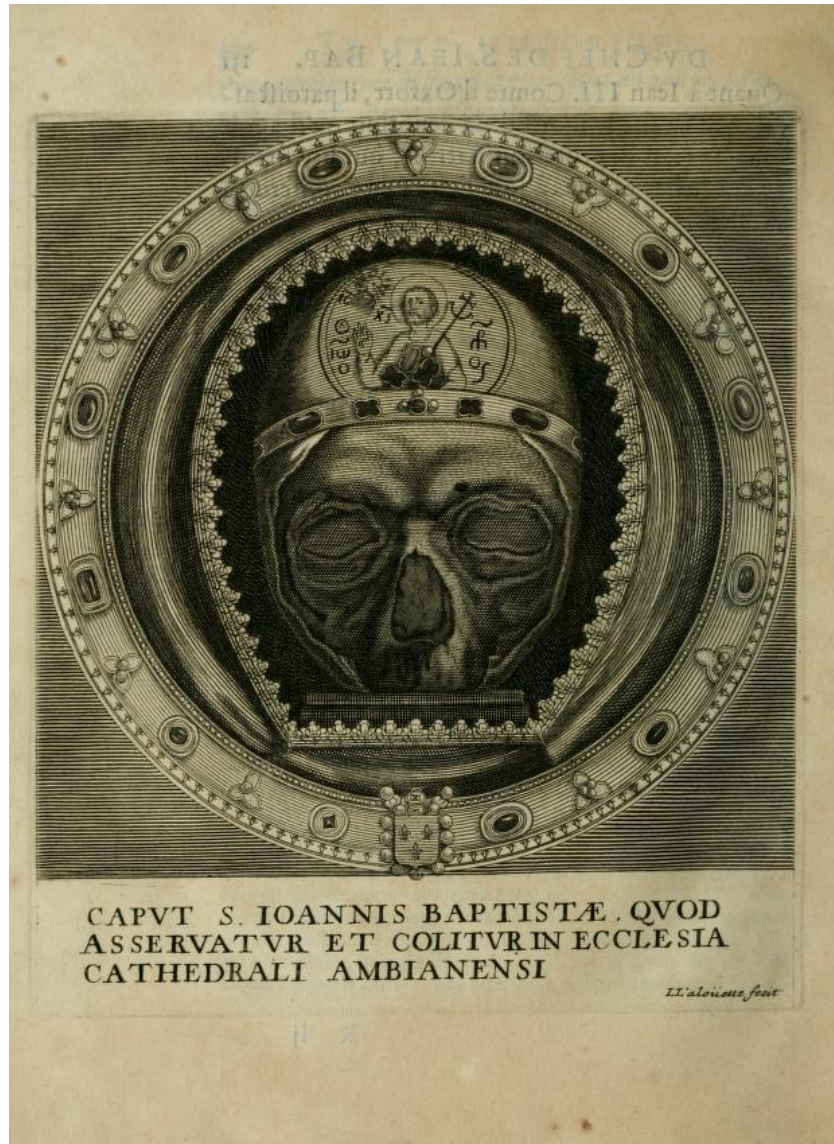
⁶⁰ KRIEGL 1988, vol. 3, p. 83.

⁶¹ BnF, *ms fr. 9468* (Recueil de pièces pour servir à l'histoire de la Picardie), *fr. 9475*, *fr. 9476* (Histoire des évêques d'Amiens), *fr. 9478* (Histoire de l'état de la ville d'Amiens et de ses comtes), *fr. 9496-9500* (Recueils de matériaux divers), Bibliothèque de l'Arsenal 3870 (Recueils de papiers sur l'histoire de la Picardie) ; également : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 364v, 365r-v, 378v-380v ; FEUGERE 1852, p. 71-75 ; BLOCH 1981, p. 519, 521 ; GIRARD 1988, p. 80.

⁶² DU CANGE 1840.

⁶³ DU CANGE 1665 ; AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 87-88.

Fig. 2. Charles du Fresne du Cange, *Traité historique du chef de S. Jean Baptiste, contenant une discussion exacte de ce que les auteurs anciens et modernes en ont écrit, et particulièrement de ses trois inventions...*, Paris, chez S. Cramoisy et S. Mabre-Cramoisy, 1665, p. 132, © Gallica.



L'examen des diverses facettes des activités intellectuelles de Du Cange durant sa période amiénoise convainc de sa propension à accumuler les données tirées des autorités, à collecter des matériaux hétéroclites durant une période où les principes de véracité et de fiabilité des sources n'ont pas encore été fixés, puisque le *De Re Diplomatica libri* de Mabillon est publié plus tard, en 1681. L'image qui se dessine montre un esprit tourné vers l'érudition savante plus que vers une capacité de synthèse philologique ou historique, sans comprendre pourquoi Du Cange laisse de côté l'héraldique, domaine où il paraissait capable d'élaborer des traités structurants. Cependant, par-delà les interrogations sur les mobiles poussant Du Cange à amasser des connaissances aussi disparates, le savant amiénois mérite d'être considéré comme un magnifique exemple d'érudition laïque au XVII^e siècle.

L'OPUS DE 1657

Du Cange concourt au progrès d'une méthode scrupuleuse d'établissement des textes littéraires en revenant sur la chronique de Villehardouin, sans doute après avoir songé à rééditer celle d'Enguerrand de Monstrelet⁶⁴. On ignore les motivations qui provoquent la réédition de 1657, et on peut formuler l'hypothèse que le savant approche le texte à l'occasion de ses recherches sur l'itinéraire de la relique de Jean-Baptiste, entre Constantinople et Amiens ; à cette occasion, la découverte d'une version inédite du texte, entrée dans la Bibliothèque du roi vers 1599, agirait comme aiguillon. Néanmoins, cette découverte ne justifie pas la flamme de l'*Épître dédicatoire*, où la gloire de Louis XIV est célébrée pour entreprendre la reconquête d'un Empire autrefois français ; cette profession de foi idéologique fondée sur le rappel d'anciennes expéditions victorieuses appelle une politique expansionniste française en Méditerranée⁶⁵. Sur seize pages, Du Cange ne fait guère mystère de ses opinions bellicistes, peut-être en écho à la mobilisation des flottes chrétiennes rassemblées autour de Venise pendant la guerre de Crète (1645-1669) ; cependant, quels que soient les succès remportés contre les Ottomans en Égée et dans les Dardanelles durant l'été 1657, la France entre trois ans plus tard dans le conflit, avec l'expédition confiée par Mazarin à Almerico d'Este, qui tourne au désastre à Candie, en novembre 1660⁶⁶.

Alors que Louis XIV est davantage occupé à régler les tensions avec l'Espagne jusqu'à la paix des Pyrénées (1659), l'emphase guerrière de Du Cange surprend et a été interprétée comme une manifestation de la servilité de l'historien envers les prétentions impériales de la France⁶⁷. On peut en douter de la part d'un noble de province, certes attaché à la gloire de son pays – et de son souverain dont il est trésorier en Picardie –, mais surtout défenseur des traditions de l'aristocratie, dont il suit les alliances et les transmissions de titres, passionné d'érudition et peu enclin à la vie de cour, comme l'atteste son modeste train de vie à Paris, après 1668. Aucune preuve ne révèle que Du Cange espéra, à un quelconque moment de sa vie, une charge officielle d'historiographe, titre honorifique en général concédé au terme d'une carrière marquante en matière éditoriale, ouvrant de surcroît à de maigres émoluments⁶⁸. Au demeurant, Du Cange ne se considère pas comme un authentique historien apte à traiter une matière qu'il illustre en fournissant des matériaux bruts « afin de donner suiet aux Sçavans de travailler sérieusement à enrichir cette partie de nostre Histoire »⁶⁹.

L'*Épître dédicatoire* mérite davantage d'être considérée comme un exercice rhétorique parallèle au soleil de blasons que Du Cange dessine dans ses jeunes années, une construction héraldique où l'écu du royaume de France figure au centre d'une constellation d'écus d'États

⁶⁴ Du Cange laisse parmi ses archives un volume de plus de 1000 corrections à apporter à l'édition de la chronique de Monstrelet, publiée à Lyon, par Chaudière, en 1572 ; on ignore cependant à quelle période appartiennent ces notes de travail : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 364v, 376r.

⁶⁵ DU CANGE 1657, *Épître dédicatoire* ; SPIESER 2000 ; AUZÉPY 2001 ; AUZÉPY, GRELOIS 2001, p. 86 ; BIANCO 2015, p. 93-105 ; SHAWCROSS 2021a, p. 146-147.

⁶⁶ BARDAKÇI, PUGNIÈRE 2008, p. 61-63.

⁶⁷ SPIESER 2000 ; AUZÉPY 2001 ; SHAWCROSS 2021a.

⁶⁸ FOSSIER 1976, p. 79, précise que la charge était tenue par les frères Adrien et Henri de Valois entre 1654 et 1664, avec qui Du Cange correspondait.

⁶⁹ DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface*.

européens sur lesquels la couronne française possède des droits ⁷⁰. Du Cange agit en défenseur de la légitimité des titres en rappelant que le trône impérial de Constantinople échoit aux Bourbon et que seule une monarchie chrétienne, inspirée de l'exemple du Christ, peut restaurer l'unité du monde chrétien ; il convoque Henri IV et Louis XIII comme modèles ayant tracé la voie au jeune roi, âgé de 19 ans en 1657.

Du Cange n'innove guère en promettant une gloire éternelle à son souverain s'il renverse le pouvoir ottoman. En 1616, Claude Villette prophétise que le ^{xvii}^e siècle sera celui « du Roy de France victorieux de tous tyrans & Monarque de l'univers », nouveau Charlemagne :

[...] qui encor une fois vestiras la chappe du monde à doubles aigles Romaines mariées avec les fleurs de lys sans pareilles [...] Donc nos Roys de France ont ouvert l'Empire de Rome en l'Occident depuis qu'il s'est divisé de soi-mesme, & de l'Orient, & cy-après nos Roys de France le fermeront et rendront à Dieu avec action de graces : car ils l'ont reçu de Dieu ⁷¹.

Plus tard, en 1633, le seigneur de Beauregard réitère des prophéties similaires, érigeant Louis IX en modèle de la monarchie chrétienne militante ⁷². Durant le règne de Louis XIV, d'autres textes exhortent le souverain à revendiquer l'*imperium* romain, tant en Occident qu'en Orient ⁷³; de manière explicite, en mars 1648, l'évêque Joseph-Marie Suarès rappelle au chancelier Séguier comment les droits de l'Empire latin sont parvenus à Louis XIV ⁷⁴; aussi, lorsque, l'année suivante, Antoine Aubéry, historien et avocat au Parlement et aux conseils du roi, déclare « nos roys [...] sont les vrais successeurs des anciens Empereurs, tant de Rome que de Constantinople », le chemin est pavé pour Du Cange ⁷⁵. La révérence appuyée au monarque, l'emphase placée sur son rôle de catalyseur de la Chrétienté contre le Turc s'inscrivent dans une longue tradition ; ces arguments semblent, en réalité, fort opportunistes de la part d'un auteur destiné à être publié par l'Imprimerie royale, à intégrer le corpus de la *Byzantine du Louvre*, selon l'appellation communément admise.

Nicolas Petit a rappelé les phases successives conduisant à la formation de cette collection d'historiens byzantins, entreprise destinée à servir le prestige de la monarchie ⁷⁶. L'impulsion initiale est attribuée au jésuite Philippe Labbe – inspiré de projets similaires –, qui, dans un opuscule daté de 1648, développe l'idée d'une édition complète des historiens byzantins, de Procope à Sphrantzès ; logiquement, les chroniqueurs latins de la Quatrième croisade sont écartés de la liste des auteurs grecs, ce qui les exclut de la collection ⁷⁷. Peu après, en 1651, sans rapport immédiat avec la *Byzantine du Louvre*, Philippe Labbe donne une version française d'un ouvrage de compilation, où il décline l'histoire universelle en une interminable succession de règnes – depuis l'Ancien Testament ! – susceptibles d'inspirer le jeune roi Louis XIV, auquel l'ouvrage est dédié ⁷⁸. Par rapport à l'édition latine préalable de 1638 ⁷⁹, Labbe réduit les énumérations et ajoute, sans justification, une version des *Lignages d'Outremer* augmentée

⁷⁰ FEUGERE 1852, p. 67-68 ; BLOCH 1981, p. 516 ; AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 37 ; SHAWCROSS 2021a, p. 178 ; TRELAT 2023.

⁷¹ VILLETTE 1616, p. 957.

⁷² DE BEAUREGARD 1633.

⁷³ HARAN 2000, p. 298-307.

⁷⁴ OMONT 1904, p. 31-32 ; SHAWCROSS 2021a, p. 174-175.

⁷⁵ AUBERY 1649, p. 182 ; HARAN 1998, p. 88-91.

⁷⁶ PETIT 2001.

⁷⁷ LABBE 1648 ; BERNARD 1867, p. 127.

⁷⁸ LABBE 1651.

⁷⁹ LABBE 1638.

d'extraits des *Assises des royaumes de Jérusalem et de Chypre*. Ce rappel inopiné des familles franques ayant participé aux croisades et fondé des institutions en Orient s'explique sans doute par le souci de produire des pièces d'archives jusque-là inconnues ; elles réinsèrent néanmoins l'Orient latin dans le cours de l'histoire savante, leçon qui entre en résonance avec l'édition ultérieure de Charles Du Cange.

Un autre ouvrage détermine l'entreprise de Du Cange, celui que Pierre d'Outreman, lui aussi jésuite, publie à Tournai, en 1643⁸⁰. Ce livre, *Constantinopolis Belgica*, à la gloire de la maison de Hainaut et de Flandre, retrace les alliances princières de la famille à la fin du XII^e siècle, puis narre ses conflits avec les rois de France et d'Angleterre, ses participations aux croisades, en particulier à celle lancée par Innocent III, avec la prédication de Foulques de Neuilly. La partie centrale du livre porte sur l'expédition de 1202-1204, le règne de Baudouin 1^{er} et le début du règne d'Henri 1^{er}, abrégeant considérablement le récit des années de crises jusqu'à la chute de Constantinople, en 1261⁸¹. La narration du jésuite suit un plan chronologique précis, circonstancié, fondé sur une large collection de sources ; la chronique de Villehardouin en constitue l'épine dorsale, enrichie d'emprunts à des auteurs contemporains des événements ou d'historiens postérieurs, notamment vénitiens (Contarini, Giustiniani, Sansovino) ; il puise encore dans les récits encyclopédiques de Gunther von Pairis, Matthew Paris, ainsi qu'à des historiens grecs, Nicéas Chôniatès en particulier, dont les informations complètent le récit de Villehardouin. D'Outreman en publie de courts fragments, en grec, dans les notes justificatives, montrant sa capacité à mobiliser l'historiographie byzantine⁸². Il insère quelques arbres généalogiques de familles régnantes, et complète avec deux annexes, où il édite la lettre du comte de Saint-Pol et un diplôme de Baudouin 1^{er}⁸³.

Du Cange admet les qualités du récit de son prédécesseur, soulignant que d'Outreman « a fait une Histoire complète, qu'il a enrichie de plusieurs remarques tirées de divers Auteurs ». Il lui reproche cependant d'ignorer l'édition de la chronique de Villehardouin assurée par les Rouillé (Lyon, 1601), la version paraphrasée de Paolo Ramusio, et les registres d'Innocent III « absolument nécessaires pour l'intelligence de cette Histoire »⁸⁴. Dès lors, Du Cange peut justifier son ouvrage de 1657 par un souci d'érudition littéraire et historique, en améliorant la connaissance de la chronique de Villehardouin par la prise en compte d'une nouvelle version manuscrite, d'origine vénitienne, entrée dans la Bibliothèque royale vers 1599⁸⁵.

L'argument de l'amélioration de la tradition textuelle de la chronique de Villehardouin ne résiste pourtant guère à l'analyse des intentions de Du Cange, car le prétexte du nouveau manuscrit relève d'une ornementation rhétorique en regard des ambitions affichées. Dans sa *Préface sur l'Histoire de Geoffroy de Ville-Hardouin*, Du Cange énonce d'emblée le principe fondant son système épistémologique où deux traditions historiques doivent fusionner : « Comme l'Histoire des François qui ont possédé l'Empire de Constantinople fait une partie de celle de la France, on ne peut pas aussi révoquer en doute qu'elle ne doive entrer dans le corps de la Byzantine ». Le constat du partage d'événements liant Francs et Grecs sur plusieurs siècles

⁸⁰ D'OUTREMAN 1643 ; DU CANGE 1657, *Préface* ; voir l'exposé complet sur cette œuvre et les citations d'auteurs byzantins chez ZORZI 2006, p. 724-739.

⁸¹ D'OUTREMAN 1643, livres II à IV.

⁸² D'OUTREMAN 1643, p. 619-634, 637, 639, 645-653 et *passim*.

⁸³ D'OUTREMAN 1643, p. 590, 654-658, 664-666, 701-720.

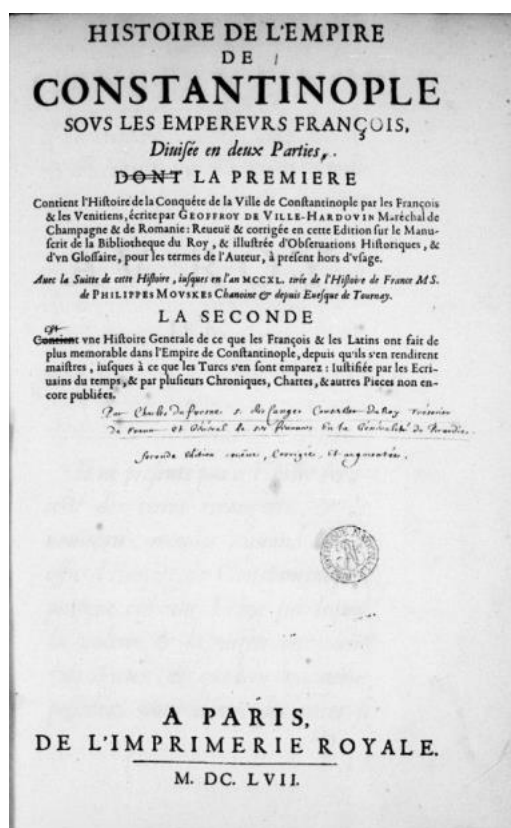
⁸⁴ DU CANGE 1657, *Préface* ; GEOFFREY DE VILLEHARDOUIN 1601 ; sur Ramusio : ZORZI 2006, p. 692-697, 711-720 ; REGINATO 2016.

⁸⁵ BnF, *ms fr.* 4972, f. préliminaire, et les corrections apportées par REGINATO 2016, p. 42.

oblige à appréhender ce passé à partir de textes produits par les deux parties. Or tel ne fut pas le cas, car les auteurs byzantins haïssent les Latins, et répugnent à traiter une période qui leur est défavorable ; de leur côté, les historiens français ignorent le sort des lointaines contrées investies par leurs ancêtres. Pour dépasser cette faille, Du Cange formule la nécessité d'élaborer une histoire « franco-byzantine », construite à partir des récits et des sources émanant des divers acteurs de la période. Ainsi, de manière délibérée, Du Cange s'écarte d'une tradition d'histoire littéraire, centrée sur le texte, pour développer une réflexion historique plus large sur l'histoire de la France outremer, au service de son souverain, selon des principes auparavant dessinés par le cardinal de Richelieu ⁸⁶.

Villehardouin se trouve convoqué dans la première partie du volume (p. 1 à 208) car sa chronique contient « toute la fidélité qu'on peut requérir en un Historien », formule qui éclaire d'emblée le parti pris de l'éditeur. Du Cange améliore le texte des éditions de Blaise de Vigenère (1585), et des Rouillé (1601), en les comparant, en ajoutant les variantes du nouveau manuscrit de la Bibliothèque du roi, actuel BnF ms fr. 4972. Du Cange accomplit un travail de collation des différentes versions qui lui permet, ensuite, de corriger la traduction française publiée par Vigenère en modernisant la langue, usant d'un style plus élégant destiné à un public lettré ⁸⁷. Le récit de Villehardouin ouvre le volume sur deux colonnes, offrant au lecteur le texte original – en caractères italiques – avec sa traduction en regard – en caractères romains –, l'aidant à suivre le récit avec des titres et une chronologie distribués dans les marges ; Du Cange modifie partiellement l'ordre des divisions internes du texte (chapitres et livres) proposé par de Vigenère, et adopte la numérotation des chapitres apportée par les Rouillé (fig. 2).

Fig. 2. Page de titre de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, Paris, Imprimerie royale, 1657 ; version corrigée de la main de Charles du Cange.
BnF, ms fr. 9473, © Gallica



⁸⁶ Sur la politique de Richelieu relative au gouvernement de l'opinion : KRIEGLER 1988, vol. 3, p. 32-39.

⁸⁷ Selon la démonstration de RICKARD 1993.

Du Cange offre une édition de la chronique dont les qualités se révèlent bien supérieures à celles qui l'avaient précédée. De Vigenère avait restitué le texte en le rendant plus accessible par le biais d'une traduction française placée en regard, à défaut d'accompagner le lecteur avec des annexes explicatives⁸⁸. Dans l'édition de 1601, les Rouillé avaient progressé dans la contextualisation de l'œuvre en ajoutant, en seconde partie, des extraits en traduction de « Nicete Choniates, De la prise de Constantinople », sur 68 pages ; la mise en parallèle de récits antagoniques dessinait la voie à Du Cange, tout comme l'adjonction d'index détaillés pour chacune des parties⁸⁹ ; cependant l'intention d'une analyse procédant d'une lecture croisée des événements n'était pas développée, laissant le lecteur accomplir seul le travail de comparaison et d'exégèse.

Il revient donc à Du Cange de dépasser le principe d'une édition centrée sur la dimension philologique de l'œuvre pour en approcher la valeur historique, et lui accorder le statut de texte fondateur d'une période longue de trois siècles. En un premier temps, il prolonge le récit de Villehardouin par la publication d'extraits de la chronique de Philippe Mouskès, un poète tournaïen de la première moitié du XIII^e siècle qui emprunte à divers contemporains ; Mouskès avait été tiré de l'oubli par André Du Chesne, et Du Cange reproduit *in extenso* les passages intéressant l'Empire de Constantinople de 1220 à 1243, sans ajouter de traduction⁹⁰. Du Cange complète encore en publiant le texte latin de la notice placée en tête du BnF *ms fr.* 4972, assimilable à une chronique brève continuant Villehardouin avec le rappel d'événements des années 1207-1328⁹¹.

Sur le plan paradigmatique, Du Cange rassemble un ample corpus documentaire destiné à éclairer la lecture du récit de Villehardouin ; la généalogie de la famille champenoise est retracée grâce à un tableau et une enquête sur ses membres illustres (p. 234-245) ; elles lui permettent d'insérer des données généalogiques amassées auparavant. Suivent d'abondants commentaires renvoyant aux paragraphes du texte de Villehardouin, où Du Cange éclaire les événements, les personnages, les lieux à l'aide de notices extraites d'autorités variées (p. 246-353). Un glossaire des vieux mots français accompagne les annexes, où Du Cange procède à un inventaire des termes dont il observe les différentes graphies, en plusieurs langues, multipliant les références (p. 354-370) ; Du Cange complète enfin avec des index se rapportant exclusivement au texte de la chronique (p. 373-377). Désormais, le récit de Villehardouin se trouve accompagné d'un immense appareil critique, aussi précis en matière philologique qu'historique ; Du Cange fait preuve de son érudition en mobilisant des capacités élargies qui concernent la critique philologique, l'exégèse historique, la généalogie et – déjà – la lexicographie. Les liens entre ces disciplines fondent l'originalité de la démarche savante de Du Cange.

⁸⁸ DE VIGENERE 1585, est dépourvu de glossaire, commentaire, index ; il utilise peu les auteurs byzantins : ZORZI 2006, p. 703-708.

⁸⁹ GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN 1601, 1^e partie, p. 81-87 (index de la chronique), 2^e partie, p. 69-75 (index des extraits de Nicéas Chônîatès) ; l'édition ne comprend ni glossaire ni commentaire ; sur les emprunts à Chônîatès : ZORZI 2006, p. 708-711.

⁹⁰ DU CANGE 1657, p. 212-229 (avec une brève notice sur Mouskès aux p. 211-212) ; Du Cange avait copié des extraits manuscrits de Mouskès : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 378r ; DU CHESNE 1624, p. 138-140, 143 ; DU CHESNE 1639, p. 71-72 de la 3^e partie.

⁹¹ DU CANGE 1657, p. 230-231 (sans traduction ni commentaire) ; HOPF 1873, p. xxiii, 171-174 ; REGINATO 2016, p. 40.

Des qualités similaires marquent la deuxième partie de l'ouvrage de 1657, intitulée « Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois ». Dans la préface, Du Cange rappelle la réputation guerrière des Gaulois, terreur des Romains, qu'il tire d'une longue tradition historiographique⁹², et il poursuit en lui associant les expéditions de la Première et de la Quatrième croisade ; sans insister sur l'inscription de l'expansion franque dans l'héritage gaulois, Du Cange remarque que la dispersion des forces entre le « Royaume de Hierusalem » et l'Empire de Constantinople provoque l'échec des conquêtes ; il souligne la contradiction qui mènent les croisés de 1204 à se tourner contre des chrétiens « [...] & ainsi estoit contraire au vœu qui leur avoit fait prendre les armes », même si on espérait réintégrer l'Église grecque au corps de l'Église chrétienne et renforcer la défense de la Terre sainte. L'échec de la reconquête de Constantinople par les Byzantins, en 1261, « fut le dernier effet du malheur & du mauvais sort des François », ouvrant une longue période de tentatives de reconquêtes durant les siècles suivants : « C'est cette Histoire que i'entreprends d'écrire, laquelle i'estime d'autant plus nécessaire pour la nostre, qu'elle en est comme une dépendance »⁹³.

Soucieux de se distinguer de ses prédécesseurs – d'Outreman et Paolo Ramusio –, Du Cange construit un récit fondé sur les vicissitudes de l'histoire politique de l'Empire de Constantinople à travers l'examen des règnes successifs des empereurs, règnes qui structurent un récit purement chronologique. Cette deuxième partie – divisée en 8 livres, eux-mêmes sous-divisés en chapitres – couvre la période 1198-1464 sans discontinuité. Le récit de Villehardouin, aussi essentiel soit-il pour retracer l'expédition de 1204 et le règne de Baudouin 1^{er}, devient une source à laquelle Du Cange confronte d'autres récits ou collections de documents édités, telles les lettres d'Innocent III. Citant ses autorités dans les marges, il démontre que sa conception de l'histoire « franco-byzantine » repose sur un traitement égal des sources franques, latines et grecques, puisant abondamment dans les récits d'Acropolitès, Cantacuzène, Grégoras, Pachymères, Doukas. Au terme de son récit, Du Cange démontre que les « François » et les Italiens demeurent des protagonistes de la vie politique des pays grecs jusqu'à la conquête ottomane, sous-entendant que cette longue présence peut être ravivée au XVII^e siècle. Conformément à son intérêt pour tracer les filiations et les alliances, il clôt cette partie par vingt pages de tables généalogiques consacrées aux familles régnantes (p. 305-324), augmentées d'un tableau des lignages prééminents, les distinguant par origines ethniques (françaises, italiennes, espagnoles)⁹⁴.

La troisième et dernière partie du livre publié en 1657 apporte les preuves textuelles se rapportant aux règnes décrits auparavant, selon un modèle fréquemment mis en œuvre par André Du Chesne pour justifier l'ancienneté des titres de noblesse et retracer la constitution des domaines⁹⁵. Du Cange tire sa documentation du Trésor des chartes du roi, de manière presque exclusive ; il produit 93 documents couvrant les années 1224 à 1321, parfois restitués dans leur intégralité et dans la langue d'origine – latin, français –, le plus souvent se limitant à des citations d'extraits, de résumés, ou de traductions. Seuls trois documents grecs conservés dans

⁹² Notamment réactivée par Jean Lemaire de Belges : BEAUNE 1985, p. 48-51.

⁹³ DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface*.

⁹⁴ Suite à la publication de l'arbre généalogique de la famille Comnène, Du Cange est appelé à le corriger par le P. Vincent Comnène, aumônier de la cavalerie générale de Savoie : BnF, *ms fr.* 9503, f. 89-91 (lettre datée du 23 mai 1662) ; BLOCH 1981, p. 534 ; ORTEGA 2023.

⁹⁵ DU CANGE 1657, 3^e partie, p. 1-86 : « Recueil de plusieurs chartes, et autres pièces non imprimées, extraites tant di Trésor des Chartes du Roy, que d'ailleurs, pour servir à l'Histoire des François, qui ont tenu l'Empire de Constantinople, ou possédé des Terres & Seigneuries audit Empire » ; DU CHESNE 1624 et 1639.

le Trésor des chartes sont insérés au corpus, avec leurs traductions latines⁹⁶. Par ce corpus documentaire, Du Cange démontre qu'il rassemble, classe et transcrit les preuves historiques disponibles, selon une méthode inspirée par Du Chesne, mais aussi selon une démarche proche de celle des bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur⁹⁷.

Reconsidéré dans sa totalité, l'ouvrage de 1657 rompt avec les travaux ayant précédemment abordé l'histoire de l'Empire latin de Constantinople. En poursuivant la narration jusqu'en 1464, Du Cange réinsère la période initiale narrée par Villehardouin dans une longue phase historique, qui outrepassa la date de 1261 retenue par d'Outreman ; il entretient la fiction d'une domination française dans les pays grecs sur presque trois siècles en suivant les transmissions du titre impérial jusqu'à la couronne de France ; si la fonction idéologique de la démonstration semble explicite, Du Cange est le premier à dessiner une cohérence globale pour la période des XIII^e-XV^e siècles, à cheval sur l'histoire byzantine et l'histoire de l'Occident féodal. Fort de sa maîtrise du grec, Du Cange accomplit un progrès considérable dans l'appréhension d'un passé partagé ; néanmoins, quels que puissent être ses mérites et son intelligence à formuler le concept d'histoire « franco-byzantine », Du Cange veille à ne pas produire une histoire des Grecs plutôt que des « François » : le but de son entreprise demeure le rappel de « ces belles actions de nos Princes & de nos chevaliers François »⁹⁸. Fidèle à une longue tradition, l'historien répète les arguments hostiles aux Grecs, accusés de perfidie, de cruauté, d'inconstance politique ; il avalise les reproches auparavant formulés par les chroniqueurs et les historiens des trois premières croisades. Comme le souligne Anne-Marie Chény, Du Cange prolonge les stéréotypes ayant cours sur les Grecs, sans craindre d'accentuer la part prise par les Francs dans l'après-1204 au détriment des Italiens ; il assimile les Belges aux Français, et n'hésite pas à franciser les Gasmules, pourtant issus d'unions entre Grecques et Latins, ou de Latines et de Grecs⁹⁹. En fin de compte, l'histoire « franco-byzantine » se limite à un traitement équivalent des sources grecques et occidentales, non à une analyse équilibrée des arguments politiques ou idéologiques des protagonistes. Du Cange n'innove pas en matière de narration historique ; il s'en tient à un récit chronologique des faits, articulés autour des personnages principaux qui incarnent la continuité politique.

Il convient encore de remarquer qu'en détachant l'expédition de 1204 des précédentes croisades, Du Cange singularise une nouvelle aire géopolitique dans l'histoire médiévale, celle de la Romanie gréco-latine, dont le sort se distingue de celui de l'Orient latin car l'époque se complexifie avec l'immixtion croissante des Italiens – les Anjou de Naples en premier lieu –, avec la récurrence de conflits associés à la reconquête byzantine, avec l'intervention d'États/seigneuries balkaniques, voire de compagnies mercenaires catalanes ou navarraises. Ces acteurs interviennent dans l'espace égéen et balkanique sans relation aucune avec les Mamelouks, qui, s'ils déterminent les rapports de force dans l'Orient latin, interfèrent de manière marginale sur les franges du monde égéen, dans la Chypre franque et le Dodécanèse hospitalier. Du Cange formalise la séparation entre les évolutions divergentes des États nés des croisades au début du XIII^e siècle.

Un paradoxe soulevé par l'ouvrage de 1657 concerne son insertion à la collection de la *Byzantine du Louvre* malgré la quasi absence de textes grecs. En 1648, le projet dessiné par

⁹⁶ DU CANGE 1657, 3^e partie, p. 50-53.

⁹⁷ KRIEDEL 1988, vol. 3, p. 53-101.

⁹⁸ DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface* ; ces points ont déjà été développés dans GRIVAUD 2022.

⁹⁹ VERLINDEN 1945, cité par ZORZI 2006, p. 729-730 ; CHÉNY 2023 ; GRIVAUD 2025.

Philippe Labbe promeut la publication exclusive d'auteurs byzantins, sans ouverture sur une quelconque forme d'histoire « franco-byzantine »¹⁰⁰, et, effectivement, les 22 volumes publiés par l'Imprimerie royale avant 1657 respectent l'intention originale¹⁰¹. Le propos de Du Cange n'y trouve *a priori* pas sa place ; on peut admettre que l'*Épître dédicatoire* à la gloire de Louis XIV explique l'apparente contradiction et que la flagornerie l'emporte sur l'esprit de rigueur disciplinaire. Après 1657, tous les titres de la collection concernent de nouveau des récits d'historiens grecs, aucun ne s'inscrit dans la voie ouverte par Du Cange, héraut solitaire de l'histoire « franco-byzantine »¹⁰².

L'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* marque le premier achèvement éditorial de la carrière de Du Cange, et elle reçoit un accueil favorable¹⁰³ ; cependant, l'historien demeure conscient des imperfections de son livre face à une documentation pléthorique jamais traitée avant lui ; ainsi, le pionnier s'excuse : « C'est un avorton qui paroît au iour devant son temps, & une pièce ébauchée qui requiert le ciseau et la main d'un excellent Ouvrier pour la polir, & lui donner toute sa grace » ; il émet l'espoir que son travail stimulera de futurs travaux pour « enrichir ceste partie de notre Histoire qui fait beaucoup à la gloire & à l'honneur de nostre Nation »¹⁰⁴. Par-delà ses scrupules, les recherches ultérieures de Du Cange, davantage axées sur la lexicographie, lui font découvrir des textes inédits, des sources complémentaires qui le convainquent d'enrichir son premier opus. Dans le BnF ms fr. 9473, il porte les corrections sur les pages de la première édition, biffe des passages, ajoute des compléments, amplifie le récit de certains événements au fil des dépouillements d'autorités citées en abrégé ; la somme d'informations inédites qui ont été recueillies le convainc de préparer une réédition de l'*Histoire*, entreprise que la maladie et la mort interrompent. Ce travail est finalement exhumé et publié par Jean-Alexandre Buchon, en 1826, alors que la version initiale est republiée à Venise, en 1729¹⁰⁵.

LES ŒUVRES POSTÉRIEURES

Charles Du Cange reste fidèle à sa conception de l'histoire « franco-byzantine » jusqu'à la fin de son existence, même s'il n'invoque plus le concept. Le traité sur la relique de Jean-Baptiste, daté de 1665, mobilise sources grecques et latines, précisément examinées et commentées ; il y évoque l'expédition de 1204, présentée comme un miracle, une juste vengeance des Français contre l'infidélité des Grecs. À la fin de sa démonstration, Du Cange joint en preuves quatre textes grecs avec une traduction latine en regard¹⁰⁶. Bien que publié par Sébastien Cramoysi, l'ouvrage n'est pas inséré à la collection de la *Byzantine du Louvre*, alors qu'il y aurait aisément trouvé sa place ; on a vu, plus haut, que l'essai reçoit un accueil favorable dans les cercles érudits de Paris.

¹⁰⁰ LABBE 1648.

¹⁰¹ Les critères d'organisation de la collection manquent cependant de cohérence, comme le rappelle PETIT 2001.

¹⁰² PETIT 2001, p. 72.

¹⁰³ DU CANGE 1665, *Préface* où il rapporte que sa précédente œuvre « a été favorablement reçue ».

¹⁰⁴ DU CANGE 1657, 2^e partie, *Préface*.

¹⁰⁵ DU CANGE 1729 ; BUCHON 1826 ; FEUGERE 1852, p. 92.

¹⁰⁶ DU CANGE 1655, p. 208-264, où figure une traduction accomplie par dom Combefis, aux p. 254-264.

Le troisième ouvrage que Du Cange prépare à Amiens ne s'écarte pas de la trajectoire dessinée en 1657, puisqu'il s'articule autour de la chronique de Philippe de Joinville ; le projet est déjà avancé en août 1666, quand Adrien de Valois et Vion d'Hérouval encouragent Du Cange à commenter le récit, approchent l'imprimeur Cramoysi pour en assurer l'édition ¹⁰⁷. Deux ans plus tard, le savant publie le texte de Joinville, à partir de deux éditions précédentes, et la complète de commentaires historiques et philologiques, qu'il intitule *Dissertations* ; il adjoint néanmoins plusieurs pièces inédites associées à la production juridique du règne de Louis IX (*Établissements de Saint Louis*, traité de jurisprudence de Pierre de Fontaines), outre la chronique de Guillaume Guiart, dont Du Cange possédait un exemplaire ¹⁰⁸. L'*Épître dédicatoire* réitère avec plus de force qu'en 1657 le devoir moral qui incombe à Louis XIV dans la défense du christianisme contre les Ottomans, en suivant l'exemple tracé par Louis IX, qui avait affronté les Albigeois et les infidèles en Orient ¹⁰⁹. Hormis ce parallèle, l'intention de Du Cange ne relève pas d'une approche historique comparative par le fait qu'il centre sa réflexion sur une exaltation du pouvoir royal juste et chrétien, qui inspire de nombreux autres historiens à la même époque, comme le remarque Teresa Shawcross ¹¹⁰. Néanmoins, l'historien démontre, une nouvelle fois, l'ampleur de ses compétences philologiques et linguistiques, la solidité de sa méthode d'analyse, la probité d'une démarche fondée sur l'érudition savante.

Durant sa période amiénoise, Du Cange publie ses trois livres à Paris, chez les Cramoisy, dont celui de 1657 aux frais de l'Imprimerie royale, ce qui confirme son insertion aux cercles érudits de la capitale proches du souverain et de Colbert. On ignore les circonstances précises qui provoquent l'installation à Paris en 1668 ; plus que l'épidémie de peste qui ravage la Picardie cette année-là, on peut admettre que Du Cange souhaite échapper à l'isolement intellectuel d'une cité où les libraires comptent deux seuls lecteurs d'ouvrages d'érudition ¹¹¹. La disparition de Philippe Labbe, à la fin du mois de mars 1667, sert sans doute de catalyseur, puisqu'il faut lui trouver un successeur pour diriger la *Byzantine du Louvre* ¹¹² ; on peut supposer qu'Étienne Baluze, correspondant de Du Cange depuis 1665, tente de l'attirer pour relever le défi, bien que d'autres hellénistes se trouvent alors sur la place de Paris pour se charger de suivre les éditions de textes grecs ¹¹³. Il reste malaisé de saisir le rôle exact joué par Du Cange dans la réactivation de la prestigieuse série, puisqu'il faut attendre octobre 1679 pour que l'abbé Jean Gallois, membre de l'Académie française, annonce l'accord de Colbert pour relancer la collection, priant Du Cange de soumettre un plan détaillé des futurs ouvrages ¹¹⁴.

Dans le cadre de la *Byzantine du Louvre*, Du Cange publie quatre volumes d'auteurs grecs : en 1670, il assemble l'*Histoire* de Jean Kinnamos et la description de Sainte-Sophie due à Paul le Silentiaire ; en 1686-1687, il édite les *Annales* de Jean Zonaras en deux volumes ; enfin, le *Chronicon paschale* est publié à titre posthume, au lendemain de sa disparition, en

¹⁰⁷ BnF, *ms fr.* 9503, f. 159-160, 233 ; BLOCH 1981, p. 524-525.

¹⁰⁸ Actuel BnF, *ms fr.* 5896, que Du Cange offre à la Bibliothèque royale en 1687 ; il en insère un extrait, relatif à la famille Villehardouin dans DU CANGE 1657, *Préface*.

¹⁰⁹ DU CANGE 1688, *Préface* ; HARAN 2000, p. 300-301 ; SHAWCROSS 2021a, p. 147-149.

¹¹⁰ SHAWCROSS 2021a, p. 151.

¹¹¹ L'isolement de Du Cange à Amiens est suggéré par une lettre de dom Bonnefons à dom d'Achery, du 23 janvier 1659 : BnF, *ms lat.* 12671, f. 280r-281r ; PELTIER 1942, p. 336 ; pour FEUGERE 1852, p. 17, la peste est seule responsable de l'installation à Paris.

¹¹² SHAWCROSS 2021a, p. 159.

¹¹³ On pense notamment à dom François Combéfis, Henri de Valois, Léo Allatius, Joseph-Marie Suarez, Jean-Baptiste Cotelier, Eusèbe Renaudot, Louis Cousin.

¹¹⁴ BnF, *ms fr.* 9503, f. 147-148 ; BLOCH 1981, p. 535 ; PETIT 2001, p. 71-72.

1688¹¹⁵. En dehors de ces trois éditions traduites en latin et commentées, Du Cange publie un titanesque recueil de généalogies grecques, balkaniques et ottomanes, complétées de descriptions de la Constantinople chrétienne dans l'*Historia Byzantina* datée de 1680, où il développe des qualités de spécialiste en médailles et en monnaies¹¹⁶; hormis l'accomplissement donné à ses œuvres personnelles, l'impulsion insufflée à la collection semble réduite puisque seuls deux autres titres paraissent durant les années parisiennes de Du Cange¹¹⁷. Assurément, les activités de lexicographie prennent le pas sur la philologie, l'exégèse des textes grecs, la généalogie et l'héraldique¹¹⁸; les vingt dernières années de sa vie sont surtout celles où il donne un aboutissement à des travaux engagés depuis plusieurs décennies, publiant chez des éditeurs privés, en 1678, le *Glossaire de la basse latinité*, en trois volumes¹¹⁹, suivi du *Glossaire de la basse grécité*, en 1688, dont il a le temps de suivre l'impression avant sa disparition¹²⁰.

La réorientation disciplinaire consécutive à l'installation à Paris infléchit la production proprement historique de Du Cange¹²¹. Il laisse à l'état manuscrit un bref récit intitulé *De la grandeur et décadence de l'Empire de Constantinople*, qui précède des notices biographiques sur les empereurs, classées par ordre chronologique, où les empereurs « françois » prennent place dans la liste des titulaires ; Du Cange reste fidèle aux anciens préjugés négatifs pesant sur les Grecs, en expliquant, à propos de la prise de la Ville en 1453, qu'« on ne peut attribuer sa cause qu'à une juste providence de Dieu qui a voulu punir par ceste voye l'infidélité de ces princes, leur irreligion et leur tyrannie »¹²².

Plus qu'en 1657, la constitution d'arbres généalogiques conditionne son récit et son regard d'historien¹²³. Sans doute inspiré de l'édition des *Lignages d'Outremer* proposée par Labbe, Du Cange renoue avec l'époque des croisades, et livre une somme sur les familles d'Outremer, qui reste à l'état manuscrit jusqu'au XIX^e siècle, où se manifeste le « corpus des liens du sang et de l'histoire entre la terre de France et l'empire mystérieux », pour reprendre la formule d'Alphonse Dupront¹²⁴. Si on excepte l'édition de la chronique de Joinville, Du Cange n'engage pas une histoire de l'Orient latin fondée sur un paradigme comparable à celui de l'histoire « franco-byzantine », même s'il en formule le souhait en 1676 (voir *infra*). La production parisienne de Du Cange s'oppose donc à celle de la période amiénoise avec des travaux orientés sur l'édition de textes grecs et la compilation des autorités nécessaires pour

¹¹⁵ JEAN KINNAMOS 1670 ; JEAN ZONARAS 1686-1687 ; *Chronicon paschale* 1688. Du Cange préparait une édition de Nicéphore Grégoras, qui sera complétée et éditée par Boivin, en 1702 : FEUGERE 1852, p. 48-49 ; PETIT 2001, p. 77.

¹¹⁶ DU CANGE 1680 ; l'ouvrage est rattaché à la collection de la *Byzantine du Louvre*, bien que non imprimé par l'Imprimerie royale : PETIT 2001, p. 77-78 ; également : FEUGERE 1852, p. 29-33 ; SHAWCROSS 2021a, p. 156 ; ZAIMOVA 2023.

¹¹⁷ Il s'agit de chroniqueurs byzantins postérieurs à Théophane, édités et traduits par dom François Combéfis en 1685, et de la réédition de la traduction latine d'une chronique orientale attribuée à Pierre Ibn Al-Rahib, en 1685 : PETIT 2001, p. 76-77.

¹¹⁸ GIRARD 1988, p. 87, rapporte que Du Cange abandonne ses recherches héraldiques vers 1654-1655, et ne plus enrichir son *Nobiliaire de France* à partir de 1676.

¹¹⁹ DU CANGE 1678 ; l'ouvrage sera régulièrement réédité avec des compléments.

¹²⁰ DU CANGE 1688. SHAWCROSS 2021c donne un état complet des publications de Du Cange.

¹²¹ La période parisienne de Du Cange fait l'objet de développements chez SHAWCROSS 2021a, p. 153-162.

¹²² BnF, *ms naf 10245*, citation au f. 34v ; AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 87-88.

¹²³ En témoignent les 4 volumes de son nobiliaire de France, auquel il travaille en 1676 : BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 365r, 370r ; BnF, *ms fr. 9469-9472* ; BELLEY 1750, p. 20 ; BLOCH 1981, p. 525.

¹²⁴ BnF, *ms fr. 9493* ; BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 369r ; FEUGERE 1852, p. 82-84 ; REY 1869 ; BLOCH 1981, p. 518 ; DUPRONT 1997, vol. 2, p. 1038 ; également ORTEGA 2023.

compléter les sommes lexicographiques. Aussi déterminante soit-elle, la production intellectuelle de Du Cange se limite en définitive à huit volumes, outre des dizaines de manuscrits compilant des données variées, signe des hésitations et des difficultés rencontrées par l'érudit pour finaliser ses projets ; ce constat est frappant face à son contemporain Mabillon, qui laisse derrière lui une œuvre forte d'une cinquantaine de volumes publiés ¹²⁵.

On demeure bien en peine de comprendre les bénéfices matériels que Du Cange tire de son installation à Paris, hormis l'accessibilité aux bibliothèques et l'aisée fréquentation des savants, qui savent lui exprimer leur reconnaissance pour sa disponibilité à partager ses connaissances ¹²⁶. Le départ de sa ville natale signifie la perte des revenus liés à la charge de trésorier du roi en Picardie, qui passe aux mains de son fils aîné ¹²⁷. Du Cange ne tire pas de revenus notables de ses doctes travaux ; il obtient en 1686 le versement d'une gratification de 200 écus, ensuite portée à 800 livres pour la correction des tables chronologiques de Jean Rou ; l'année suivante, une rente de 2000 écus lui est versée par le roi pour des interventions dans sa bibliothèque, où Du Cange révisé le catalogue des manuscrits en compagnie de Jean-Baptiste Cotelier ¹²⁸. Assurément, Du Cange n'attendait pas de gains matériels en résidant à Paris, d'autant que Colbert distribue au compte-goutte les pensions qui récompensent les esprits éclairés ; le savant ne cherche pas davantage les honneurs, puisqu'il ne semble pas entretenir de relations étroites avec les membres de l'Académie des Inscriptions, fondée par Colbert en 1663 ; plus tard, il refuse de siéger à l'Académie française ¹²⁹. Du Cange semble vivre du sien, ce qui laisse comprendre que le véritable mobile de son départ pour la capitale fut l'enrichissement intellectuel motivé par les lectures, les découvertes d'inédits dans les collections parisiennes et la participation aux réunions savantes. Pour autant qu'on puisse le mesurer, Du Cange mène une vie modeste à Paris, où il loue une petite maison à François Benoise, abbé de Montreuil et chanoine d'Amiens ; sa bibliothèque comprend alors quelque 1500 ouvrages, outre un médaillier conservant monnaies et sceaux ¹³⁰. Du Cange ne tire, en fin de compte, guère de profits matériels de la renommée que lui valent ses travaux ; l'austérité et la discipline semblent guider sa vie scientifique et, probablement, imprimer en profondeur sa vie familiale et sociale.

Quel que soit le tournant que Du Cange imprime à ses activités, il reste fidèle à son idée d'une histoire « franco-byzantine » insérée au récit de la grande histoire de France : il refuse d'isoler cette page de l'héritage national. En 1676, à la demande de Colbert, il intègre une commission de savants formée par le ministre, où il retrouve Antoine Vion d'Hérouville, Adrien de Valois, Étienne Baluze pour élaborer une collection des grands historiens de la France. Au terme de sa réflexion, Du Cange propose une longue liste d'époques à considérer, où il prévoit

¹²⁵ KRIEGL 1988, vol. 1, p. 173.

¹²⁶ La présence de Du Cange à une réunion à Saint-Germain-des-Prés est attestée à la date du 28 juillet 1687 par BOUILLARD 1724, p. 245 ; KRIEGL 1988, vol. 1, p. 69-75, vol. 3, p. 108, 228 ; MABILLON 1709, *Preafactio auctoris*, exprime sa dette envers Du Cange en ces termes : « Tene vero illaudatum praetermittam, eruditissime Cangī, qui hanc lucubrationem nostram, non secus ac tuam, monitis & adhortationibus promovere, & mihi aliquando restitanti stimulos adhibere satagebas. Nulla quidem penes te membraneorum voluminum copia ; sed multa reconditoris eruditionis monumenta animo complecteris, quae & absque fastidio congesisti, & sine invidia communicas ».

¹²⁷ SAMARAN 1920.

¹²⁸ BLOCH 1981, p. 538, 543-544 ; BELLEY 1750, p. 20-21, et FEUGERE 1852, p. 53 sont plus confus sur la question des gratifications reçues ; KRIEGL 1988, vol. 1, p. 71.

¹²⁹ MÉNAGE 1715, p. 220 ; KRIEGL 1988, vol. 3, p. 176-189 .

¹³⁰ SAMARAN 1981, p. 498 ; ÉVRARD 1988, p. 93.

un recueil d'auteurs rapportant les guerres saintes en Orient, et un autre recueil consacré aux *Rerum à Francis in Imperio Constantinopolitano gestarum Scriptores coevi* ; dans le premier cas, il suggère de traduire en français les historiens arabes des croisades afin de tirer des informations de leurs récits, selon un procédé inspiré de son paradigme « franco-byzantin »¹³¹. Colbert écarte finalement le programme éditorial élaboré par Du Cange, mais le savant ne démord pas du bien-fondé d'un projet qui lui aurait permis de republier Villehardouin et Joinville.

L'implication infructueuse de Du Cange dans l'élaboration de cette collection d'historiens de la France montre que le savant se tient à l'écart des querelles de son époque, et que son avis n'est guère recherché. On lui connaît une seule intervention dans un débat public, qui reste cependant circonscrit aux cercles érudits, à savoir celui qui oppose les jésuites aux carmes à propos des origines de l'ordre carmélitain ; dans une lettre écrite, à titre privé, à Vion d'Hérouval, Du Cange prend le parti des Bollandistes, qui décident de faire publier son avis – sans citer son nom – à Anvers, en 1683¹³². Hormis cet épisode, où l'autorité de Du Cange n'est pas formellement énoncée, l'érudit fait de la prudence et de la tempérance ses valeurs cardinales, préférant s'absorber dans ses activités de recherche plutôt que s'engager dans une bruyante défense de l'érudition.

Aussi recherché fut-il, l'avis de Du Cange sur les affaires de son temps demeure un sujet de recherches ouvert, qui pourra être mené en se fondant sur l'analyse de ses correspondances et de ses manuscrits. Passé à la postérité comme un puits d'érudition voué à la lexicographie, l'historien Charles Du Cange n'a pas été apprécié à sa juste mesure de son vivant quant à l'originalité de sa contribution à la connaissance de la Méditerranée gréco-latine : il promeut une réflexion très en avance sur son temps. Le concept d'histoire « franco-byzantine » ne s'impose pas chez les historiens de son époque, même si les références à l'ouvrage de 1657 abondent par la suite, même si le principe de la confrontation des sources occidentales aux sources grecques s'impose désormais. La publication de 1657 marque un tournant, ne serait-ce que par l'incroyable mobilisation de sources accomplies ; l'histoire savante développée par Du Cange devient alors un modèle pour les historiens qui abordent les mêmes sujets d'enquête, sans pouvoir rivaliser avec l'érudition de l'Amiénois.

Louis Maimbourg (1610-1686) – jésuite, historien de cour polygraphe – offre un exemple patent de l'assimilation de la méthode Du Cange dans son appréhension des événements de la Quatrième croisade, simple épisode de sa vaste *Histoire des croisades pour la délivrance de la Terre sainte*, logiquement dédiée à Louis XIV et publiée en plusieurs volumes entre 1675 et 1680. Loin de proposer une nouvelle lecture des faits, l'historien suit Villehardouin, complète avec d'autres chroniqueurs occidentaux confrontés à Chôniatès et Acropolites, sans doute accessibles à travers des traductions latines. Maimbourg utilise les notices biographiques de Du Cange, dont il salue l'irréfutable démonstration sur l'authenticité de la relique de Jean-Baptiste ; il admet la distinction opérée entre les événements qui se déroulent dans l'Orient latin et ceux de l'Empire latin de Constantinople : « [...] les choses qui se sont faites après cela sous les Empereurs François de Constantinople ne sont plus de la

¹³¹ BELLEY 1750, p. 20 ; FEUGERE 1852, p. 18-19, 87-89 ; LELONG-FEVRET DE FONTETTE 1771, p. xviii-xxij, qui fournit une version tronquée du projet selon BnF, Archives, *Ancien Régime* 65, f. 365r ; HARDOÛIN 1849, p. 32-38 ; FAVRE 1887, p. iv-v, xiii-xiv ; SHAWCROSS 2021b, p. 200-201.

¹³² DU CANGE 1683 ; BLOCH 1981, p. 542 ; KRIEGER 1988, vol. 2, p. 258-259 ; JOASSART 2005, p. 37-39, 198-203, et JOASSART 2023.

Croisade »¹³³. Maimbourg suit les principales leçons de Du Cange, à défaut d'approfondir les voies qu'il a ouvertes.

Robert Saulger (1637-1709), autre contemporain de Du Cange, admet sa dette envers son prédécesseur dans le récit qu'il consacre à l'histoire des ducs de l'Archipel : « J'ai suivi Monsieur du Cange par tout où il m'a paru suivre lui-même la vérité »¹³⁴. Cette révérence confirme l'autorité exercée par l'ouvrage publié en 1657, qui structure désormais les réflexions sur la Romanie gréco-latine. Saulger complète les notices généalogiques et les biographies à partir de sources vénitiennes inconnues de son prédécesseur, sans remettre en cause le déroulement des faits. Comme Du Cange, la chronologie des événements est conçue en fonction des règnes consécutifs des 21 ducs ; Villehardouin, Acropolitès et Pachymérès sont mobilisés comme sources éclairant le XIII^e siècle, avant d'être remplacés par des chroniqueurs vénitiens que Du Cange ignorait. Loin d'apposer un regard original sur son objet, Saulger s'inscrit dans l'ombre du maître, le complétant sur une période particulière, sans tenter de rivaliser en matière d'érudition.

C'est encore en s'appuyant sur les travaux de Du Cange que Jean Levesque de Burigny (1692-1785) relate la période des XIII^e-XIV^e siècles dans le second volume de son *Histoire des révolutions de l'Empire de Constantinople*. L'historien polygraphe, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres à partir de 1756, emprunte aux ouvrages de Du Cange publiés en 1657 et 1680 pour relater les péripéties de la vie militaire et politique des empires après 1204 en une narration très conventionnelle¹³⁵. Fidèle au principe d'une lecture croisée des textes fondateurs, il utilise les sources pontificales, les chroniqueurs francs (Villehardouin) ou byzantins (Nicétas Chôniatès, Acropolitès, Nicéphore Grégoras, Pachymérès). Le paradigme de l'histoire « franco-byzantine » lui demeure cependant étranger dans sa globalité, restreignant sa critique contre Du Cange à des controverses relatives à la correction de dates publiées dans les notices généalogiques¹³⁶.

Il faut attendre plusieurs générations d'historiens pour que l'œuvre historique de Du Cange reçoive l'attention qu'elle mérite ; avec l'essor de l'historiographie romantique du XIX^e siècle, Du Cange devient un modèle pour les savants qui étudient la Romanie gréco-latine. Joseph Michaud s'inspire de sa méthode pour croiser les sources lorsqu'il rapporte les événements de la Quatrième croisade, et il salue la qualité de ses commentaires historiques relatifs au récit de Villehardouin¹³⁷. Plus que tout autre, Jean-Alexandre Buchon suit aveuglément le sillage du maître, dont il étudie les manuscrits conservés à la Bibliothèque royale, avant de publier l'édition corrigée de l'ouvrage de 1657, les chroniques de Villehardouin, Joinville et Monstrelet ; ensuite, Buchon peut enrichir la réflexion en collectant de nouvelles sources italiennes sur la domination franque en Grèce médiévale¹³⁸. Son contemporain Karl Hopf (1832-1873) adhère avec enthousiasme au paradigme créé par Du Cange, le déclarant « pater historiae Franco-Byzantinae »¹³⁹. Deux siècles sont ainsi nécessaires pour que les idées semées par Du Cange fertilisent un nouveau terrain.

¹³³ MAIMBOURG 1676-1779, vol. 3, p. 97-268, citation à la p. 267-268.

¹³⁴ SAULGER 1698, *Préface* ; d'autres références à Du Cange aux p. 63, 85.

¹³⁵ LEVESQUE DE BURIGNY, 1750, vol. 2, livres VII et VIII.

¹³⁶ LEVESQUE DE BURIGNY, 1750, vol. 2, p. 404-405.

¹³⁷ MICHAUD 1817, p. 114.

¹³⁸ LONGNON 1911 ; GRIVAUD 2024.

¹³⁹ HOPF 1852, p. 11.

Bibliographie

AUBERY 1649

Antoine Aubery, *De la prééminence de nos roys, et de leur préséance sur l'empereur et le roy d'Espagne, traité historique*, Paris, M. Soly, 1649.

AUZEPY 2001

Marie-France Auzépy, « En France, l'offensive intellectuelle », dans AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 65-66.

AUZEPY, GRELOIS 2001.

Marie-France Auzépy, Jean-Pierre Grémois (éd.), *Byzance retrouvée. Érudits et voyageurs français (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Centres d'études byzantines, néo-helléniques et sud-est européennes – EHESS/ Publications de la Sorbonne – Byzantina Sorboniensia, 2001.

AVEZOU 2004

Laurent Avezou, « Du Cange, Charles du Fresne, sieur », in Christian Amalvi (dir.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones. De Grégoire de Tours à Georges Duby*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004, p. 85-86.

BALUZE 1688

Étienne Baluze, « Epistola Stephani Baluzii Tutelensis ad virum clarissimum Eusabium Renaudotum. De vita et morte Caroli Dufresnii Cangii », datée du 1^{er} novembre 1688, feuillets préliminaires de l'édition DU CANGE, 1688 [rééd. par Ludwig August Dindorf, *Chronicon paschale, a mundo condito ad Heraclii imperatoris annum vicesimum*, Bonn, Impensis Ed. Weberi, 1832 (CSHB), p. 67-71].

BARDAKCI, PUGNIERE 2008

Özkan Bardakçı, François Pugnère (éd.), *La dernière croisade. Les Français et la guerre de Candie 1669*, Rennes, 2008.

BARON 1764

Jean-Léonore Baron, *Éloge de Charles Dufresne, seigneur du Cange, avec une notice de ses ouvrages*, Amiens, chez la Veuve Godart, 1764.

BEAUNE 1985

Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.

BELLEY 1750

Augustin Belley, *Notice des ouvrages manuscrits de Monsieur Du Cange*, Paris, Gabriel-François Quillau, 1750.

BERNARD 1867

Auguste Bernard, *Histoire de l'imprimerie royale du Louvre*, Paris, Imprimerie impériale, 1867.

BIANCO 2015

Elisa Bianco, *La Bisanzio dei Lumi. L'Impero bizantino nella cultura francese e italiana da Luigi XIV alla Rivoluzione*, Berne, Peter Lang, 2015.

BLOCH 1981

Denise Bloch, « Charles du Cange (1610-1688). Exposition organisée à l'occasion du tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis* par la Bibliothèque Nationale. Catalogue », in CNRS 1981, p. 509-547.

BONGARS 1611

Jacques Bongars, *Gesta Dei per Francos, sive orientalium expeditionum et regni Francorum Hierosolymitani historia, a variis, sed illius aevi, scriptoribus litteris commendata, nunc primum aut editis aut ad libros veteres emendatis...*, Hanovre, heredes J. Aubrii, 1611.

BOUILLARD 1724

Jacques Bouillard, *Histoire de l'abbaye royale de Saint Germain des Prez*, Paris, Grégoire Dupuis, 1724.

BOUTIER 2008

Jean Boutier, « Étienne Baluze et l'Europe savante à l'âge classique », in Jean Boutier, *Étienne Baluze. Érudition et pouvoirs dans l'Europe classique*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges, 2008, p. 263-311.

BRUYS 1751

François Bruys, *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, Paris, Jean-Thomas Hérissant, 1751, vol. 2.

BUCHON 1826

Jean-Alexandre Buchon, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs, par Du Fresne Du Cange. Nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il avait préparée, revue par J. A. Buchon*, Paris, Verdrière, 1826, 2 vol.

CHENY 2015

Anne-Marie Cheny, *Une bibliothèque byzantine. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la fabrique du savoir*, Ceyzérieux, Champ Vallon, 2015.

CHENY 2023

Anne-Marie Cheny, « Réflexions sur le contexte d'écriture de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* à la lumière des choix lexicaux de Charles Du Cange », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 4.

CHRONICON PASCHALE 1688

Paschalion seu Chronicon Paschale a mundo condito ad Heraclii imperatoris annum vicesimum. Opus hactenus Fastorum Sicularum nomine laudatum, deinde Chronicae temporum epitomes, ac denique Chronici Alexandrini lemmate vulgatum: nunc tandem auctius et emendatius prodit, cum nova Latina versione & notis chronicis ac historicis, cura et studio Caroli du Fresne, Paris, Typographia Regia, 1688.

CNRS 1981

La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen âge. Colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 18-21 octobre 1978, Paris, CNRS, 1981.

COTELLE 1849

Théodore Cotellet, *Notice sur la vie et les travaux de Charles Du Cange*, Amiens, A. Caron, 1849.

COUTUMIER DE PICARDIE 1726

Le Coutumier de Picardie contenant les commentaires de Heu, de Dufresne & de Ricard, sur les coutumes d'Amiens : De Gosset, sur celle de Ponthieu : De Le Caron, sur Peronne, Mondidier, & Roye : De La Villette, nouveau commentaire sur les mêmes coutumes : De Dubours, sur Montreuil sur Mer : De Le Roy de Lozembrune, nouveau commentaire sur celle de Boulenois ; & l'Histoire abrégée de la ville de Boulogne & de ses comtes : avec des questions importantes sur plusieurs articles des mêmes coutumes, traitées par les plus célèbres avocats au Parlement. Tome premier, Paris, Société des libraires, 1726.

D'OUTREMAN 1643

Pierre d'Outreman, *Constantinopolis Belgica, sive de Rebus gestis a Balduino et Henrico, impp. Constantinopolitanis ortu Valentianensibus Belgis, libri quinque. Accessit de excidio Græcorum liber singularis...*, Tournai, ex officina A. Quinque, 1643.

DE BEAUREGARD 1633

De Beauregard, *Prédictions royales sur le bon-heur de la France, par les victoires, conquestes, dominations et choses plus signalées et remarquables qui doivent arriver au très-chrestien et très-victorieux Roy de France et de Navarre Louis XIII*, Paris, 1633.

DE VIGENERE 1584 et 1585

L'histoire de Geoffroy de Villehardouyn, mareschal de Champagne et de Romenie, de la conquête de Constantinople par les barons françois associez aux Venitiens, l'an 1204, d'un costé en son vieil langage, et de l'autre en un plus moderne et intelligible, par Blaise de Vigenere, gentil-homme de la maison de Monseigneur le Duc de Nivernois et de Rethelois, pair de France, Paris, Abel L'Angelier, 1584 ; réédition Paris, Abel L'Angelier, 1585.

DELATOUR 2009

Jérôme Delatour, « Pierre et Jacques Dupuy. Gardes de la Bibliothèque de 1645 à 1656 », *Revue de la BNF*, 31.1, 2009, p. 66-73.

DELISLE 1868

Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1868, vol. 1.

DOUNOT 2013

Cyrille Dounot, *L'œuvre canonique d'Antoine Dadine d'Auteserre (1602-1682) L'érudition au service de la juridiction ecclésiastique*, Toulouse, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, LGDJ - Lextenso Editions, 2013.

DU CANGE 1657

Charles Du Fresne Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties. La première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin [...] avec la suite de cette Histoire jusques en l'an 1340, tirée de l'Histoire de France M. P. de Philippe Mouskes [...]. La seconde contient une Histoire Générale de ce que les François et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez*, Paris, Imprimerie royale, 1657.

DU CANGE 1665

Charles du Fresne du Cange, *Traité historique du chef de S. Jean Baptiste, contenant une discussion exacte de ce que les auteurs anciens et modernes en ont écrit, et particulièrement de ses trois inventions...*, Paris, chez S. Cramoisy et S. Mabre-Cramoisy, 1665.

DU CANGE 1668

Charles Du Cange, *Histoire de S. Louis, IX^e du nom, roi de France, écrite par Jean de Joinville, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les « Établissements de saint Louis », le « Conseil de Pierre de Fontaines », et plusieurs autres pièces concernant ce règne tirées des manuscrits*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668.

DU CANGE 1678

Charles Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, Paris, G. Martin / L. Billaine, 1678, 3 vol.

DU CANGE 1680

Charles Du Cange, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata : prior familias ac stemmata imperatorum Constantinopolitanorum, cum eorumdem augustorum numismatibus et aliquot iconibus, praeterea familias Dalmaticas et Turcicas complectitur ; alter descriptionem urbis Constantinopolitanae, qualiter extitit sub imperatoribus christianis*, Paris, L. Billaine, 1680.

DU CANGE 1683

[Charles Du Cange], *Lettre du Sieur N. Conseiller du Roy, à son ami Mr Antoine Wion d'Herouval, au sujet des Libelles qui de tems en tems se publient en Flandres contre les RR. P.P. Henschenius, & Papebrochius Jesuites*, Anvers, 1683.

DU CANGE 1688

Charles Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, Lyon, Jean Anisson, Jean Posuel, Claude Rigaud, 1688, 2 t.

DU CANGE 1729

Charles Du Cange, *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties, dont la première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin,... revue et corrigée en cette édition sur le manuscrit de la Bibliothèque du Roy et illustrée d'observations historiques et d'un glossaire...*, Venise, B. Javarina, 1729.

DU CANGE 1840

Charles Du Cange, *Histoire de l'état de la ville d'Amiens et de ses comtes, avec un recueil de plusieurs titres*, Amiens, Impr. de Duval et Herment, 1840.

DU CHESNE 1624

André Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval*, Paris, Sébastien Cramoysi, 1624.

DU CHESNE 1639

André Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, Paris, Sébastien Cramoysi, 1639.

DU FRESNE 1648

Jean Du Fresne, *Journal des principales audiences du Parlement, depuis l'année mil six cens vingt-trois jusques à present; avec les arrests intervenus en icelles. Reveu, et augmenté en cette seconde impression de plusieurs arrests, mesme de ceux intervenus depuis la premiere. Par Me Jean du Fresne advocat en ladite cour de Parlement*, Paris, chez Gervais Alliot, 1648.

DU FRESNE D'AUBIGNY 1752

Jean-Charles Du Fresne D'Aubigny, *Mémoire sur les manuscrits de M. Du Cange*, s.l., s.n., 1752.

DU FRESNE D'AUBIGNY 1766

Jean-Charles Du Fresne D'Aubigny, *Mémoire historique pour servir à l'éloge de Charles DuFresne Sieur DuCange, et à l'intelligence du plan général de ses études sur l'histoire de France*, Paris, L.-F. Delatour, 1766.

DUBOIS 1865-1867

A. Dubois, « Recherches sur la maison où naquit Du Cange », *Bulletins de la Société des antiquaires de Picardie* 9, 1865-1867, p. 123-127.

DUPRONT 1997

Alphonse Dupront, *Le mythe de croisade*, Paris, Éditions Gallimard, 1997, 4 vol.

DURAND 2001

Jannic Durand, « Le reliquaire byzantin du moine Timothée à l'abbaye du Mont-Saint-Quentin [bénédictins, Somme] », dans *Études d'histoire de l'art offertes à Jacques Thirion. Des premiers temps chrétiens au xx^e siècle*, Alain Erlande-Brandenburg, Jean-Michel Leniaud éd., Paris, École des chartes, 2001, p. 50-69.

ÉPRON 2004

Quentin Épron, « Nicolas Delamare et la culture juridique française des pré-Lumières », *Revue d'histoire des Facultés de droit et de la culture juridique, du monde des juristes et du livre juridique* 2004, p. 9-33.

ÉVRARD 1988

Michel Évrard, « Lettres de du Cange à Nicolas du Mont (1671-1676) », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1988/3^e trimestre, p. 89-128.

FAVRE 1883

Léopold Favre, « Avis concernant cette nouvelle édition du Glossarium », dans Charles Du Fresne, seigneur du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, vol. 1, Niort, 1883, p. 1-4.

FAVRE 1887

Léopold Favre, « Notice sur la vie et les ouvrages de Charles Dufresne Du Cange », in Charles Du Fresne Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, vol. IX, éd. L. Favre, Niort, L. Favre, 1887, p. i-xviii en fin de volume.

FEUGERE 1852

Léon-Jacques Feugère, *Études sur la vie et les œuvres de du Cange*, Paris, P. Dupont, 1852.

FLORISOONE 1914

Charles Florisoone, « Les poésies d'Adrian de La Morlière, chanoine et historien d'Amiens », *Conférences des Rosati picards* 67, 1914, p. 1-37.

FOHLEN 1965-1967

Jeannine Fohlen, « Dom Luc d'Achery (1600-1685) et les débuts de l'érudition mauriste », *Revue Mabillon* 55, 1965, p. 149-175, 56, 1966, p. 1-30, 73-98, 57, 1967, p. 17-41, 56-156.

FOSSIER 1976

François Fossier, « La charge d'historiographe du seizième au dix-neuvième siècle », *Revue historique* 258.1, 1976, p. 73-92.

GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN 1601

Geoffroy de Villehardouin, *L'Histoire, ou Chronique du seigneur Geoffroy de Ville-Harduin,...* représentée de mot à mot en ancienne langue françoise d'un vieil exemplaire escrit à la main qui se trouve dans les anciens archives de la Sérénissime république de Venise, contenant la Conquête de l'Empire de Constantinople faite par des barons françois, confédérez et unis avec les seigneurs vénitiens, l'an 1204. Ensemble la description de la prinse de Constantinople, extraicte de la fin des Annales de Nicète Coniates, historien grec et chancelier des empereurs constantinopolitains, de nouveau mise en françois, Lyon, par les héritiers de G. Rouillé, 1601.

GRIVAUD 2022

Gilles Grivaud, « L'histoire de la Grèce franque/latine et l'École française d'Athènes (Première partie) », *Bulletin de correspondance hellénique moderne et contemporain* 6, 2022, p. 185-203 : <https://doi.org/10.4000/bchmc.1051>

GRIVAUD 2024

Gilles Grivaud, « Le rêve gallo-grec de Jean Alexandre Buchon », *Actes du colloque France-Grèce, Paris, 27-28 octobre 2022* (sous presse).

GRIVAUD 2025

Gilles Grivaud, « Les Gasmules, mirages d'une régénération identitaire », *Actes du colloque Métamorphoses et usages d'un même passé et formation des identités en Europe du XIV^e siècle jusqu'aux années 1980 : partages, concurrences ou conflits des mémoires*, Lille, 14-15 septembre 2023 (sous presse).

HARAN 1998

Alexandre Yali Haran, « Les droits de la couronne de France sur l'Empire au XVII^e siècle », *Revue Historique* 605.1, 1998, p. 71-91.

HARAN 2000

Alexandre Yali Haran, *Le lys et le globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.

HARDOÛIN 1849

Henri Hardoüin, *Essai sur la vie et sur les ouvrages de Charles Dufresne Du Cange*, Paris, Beaulé et Maignard, 1849.

HOPF 1852

Karl Hopf, *De Historiae Ducatus Atheniensis fontibus*, Bonn, Eduard Weber, 1852.

HOPF 1873

Charles Hopf, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin, Weidmann, 1873.

JEAN KINNAMOS 1670

Joannis Cinnami imperatorii grammatici *Historiarum libri sex, seu De rebus gestis a Joanne et Manuele Comnensis [...] Accedunt Caroli Du Fresne, D. Du Cange [...] in Nicephori Bryennii caesaris Annae Comnenae caesarissae, & ejusdem Joannis Cinnami Historiam Comnenicam notae historicae & philologicae. His adiungitur Pauli Silentarii descriptio sanctae Sophiae, quae nunc primum prodit Graece & Latinae, cum uberiori commentario*, Paris, Typographia Regia, 1670.

JEAN ZONARAS 1686-1687

Joannis Zonarae [...] *Annales. Carolus Du Fresne, Dom. Du Cange, [...] Wolfianam editionem cum scriptis codicibus contulit: Latinam versionem recensuit annales notis illustravit*, Paris, Typographia Regia, 1686-1687, 2 vol.

JOASSART 2005

Bernard Joassart, *Pierre-François Chifflet, Charles Du Cange et les Bollandistes*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 2005.

JOASSART 2023

Bernard Joassart, « La collaboration scientifique entre Charles Du Cange et les Bollandistes », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 8.

KRIEDEL 1988

Blandine Kriedel, *L'histoire à l'âge classique*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, 4 vol.

LABBE 1638

Philippe Labbe, *Concordia sacrae et profanae chronologiae annorum 5691, ab orbe condito ad hunc Christi annum 1638*, Paris, J. Camusat, 1638.

LABBE 1648

Philippe Labbe, *Corpus byzantinae historiae. De Byzantinae historiae Scriptoribus sub felicissimus Ludovici XIV. Francorum ac Navarraeorum regis christianissimi auspiciis publicam in lucem e Luparaea typographia emittendis. Ad omnes per orbem eruditos Προτρεπτικον...*, Paris, Sébastien Cramoysi, 1648.

LABBE 1651

Philippe Labbe, *L'Abrégé royal de l'Alliance chronologique de l'Histoire sacrée et profane... avec le lignage d'Outremer, les Assises de Jérusalem et un Recueil historique de pièces anciennes*, Paris, chez Gaspar Meturas, 1651.

LELONG-FEVRET DE FONTETTE 1771

Jacques Lelong, M. Fevret de Fontette, *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages, imprimés & manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume ou qui y ont rapport, tome III*, Paris, Jean-Thomas Herissant, 1771.

LEME-HEBUTERNE, VILLAIN 2023

Kristiane Lemé-Hébuterne, Véronique Villain, « Une statue en hommage à Charles du Fresne du Cange – Amiens, 1849 », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 10.

LEVESQUE DE BURIGNY 1750

Jean Levesque de Burigny, *Histoire des révolutions de l'Empire de Constantinople, depuis la fondation de cette ville jusqu'à l'an 1453*, Paris, de Bure aîné, 1750 3 vol.

LONGNON 1911

Jean Longnon, « Alexandre Buchon. Sa Vie et son Œuvre », in Alexandre Buchon, *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841*, éd. Jean Longnon, Paris, Émile-Paul, 1911, p. xi-lvii.

MABILLON 1709

Jean Mabillon, *De Re diplomatica libri VI, in quibus quidquid ad veterum instrumentorum antiquitatem, materiam, scripturam et stilum*, Paris, C. Robustel, 1709.

MAIMBOURG 1676-1679

Louis Maimbourg, *Histoire des croisades pour la délivrance de la Terre-Sainte*, Paris, S. Mabre-Cramoysi, 1675-1676, 2 vol. ; cité dans sa 2^e éd. Paris, S. Mabre-Cramoysi, 1676-1679, 4 vol. ; 3^e éd. Paris, S. Mabre-Cramoysi, 1680, 4 vol.

MENAGE 1715

Gilles Ménage, *Menagiana ou les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition recueillies par ses amis. Tome second. Troisième édition*, Paris, Florentin Delaulne, 1715.

MICHAUD 1817

Joseph Michaud, *Histoire des croisades. Troisième partie, contenant l'histoire des quatrième, cinquième et sixième croisade*, Paris, L. G. Michaud et Pillet, 1817.

MORERI 1718

Louis Moreri, *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1718, vol. 3.

OMONT 1894,

Henri Omont, « Le glossaire grec de Du Cange », *Revue des Études Grecques*, 5.18, 1892, p. 212-249.

ORTEGA 2023

Isabelle Ortega, « Charles Du Cange généalogiste de la Grèce franque au XVII^e siècle », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 6.

PASTOUREAU 1979

Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris, Picard, 1979.

PASTOUREAU 1981

Michel Pastoureau, « Du Cange héraldiste », in CNRS 1981, p. 501-507.

PELTIER 1942

Henri Peltier, « Un collaborateur de Mabillon et un ami de Ducange, Dom Paul Bonnefons, moine de Corbie (1622-1703) », *Bulletin trimestriel de la Société des antiquaires de Picardie* 1942, p. 323-339.

PERRAULT 1696

Charles Perrault, *Les hommes illustres qui ont paru pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel*, Paris, Antoine Dezailier, 1696.

PETIT 2001

Nicolas Petit, « La Byzantine du Louvre », in AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 70-80.

REGINATO 2016

Irene Reginato, « Le ‘manuscrit Contarini’ de ‘La conquête de Constantinople’ dans un témoin indirect : Ramusio traducteur de Villehardouin », *Romania*, 134.533-534, 2016, p. 31-76.

REY 1869

Emmanuel-Guillaume Rey (éd.), *Les familles d’Outre-Mer de Du Cange*, Paris, Imprimerie impériale, Collection de documents inédits sur l’histoire de France. Première série. Histoire politique, 1869.

RICKARD 1993

Peter Rickard, « From Villehardouin to Du Cange via Vigenère », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 103.2, 1993, p. 113-143.

ROBERT 1626

Claude Robert, *Gallia christiana, in qua regni Franciae ditionumque vicinarum dioeceses et in iis praesules describuntur*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1626.

SAMARAN 1920

Charles Samaran, « Du Cange à Paris, rue des Écouffes, d’après son testament et son inventaire après décès », *Bulletin de la Société de l’histoire de Paris et de l’Île-de-France*, 47, 1920, p. 60-78.

SAMARAN 1981

Charles Samaran, « Allocution prononcée le 19 octobre 1978 rue des Écouffes devant la maison de Du Cange », dans CNRS 1981, p. 497-500.

SAULGER 1698

Robert Saulger, *Histoire nouvelle des anciens ducs et autres souverains de l’Archipel*, Paris, E. Michallet, 1698.

SHAWCROSS 2021a

Teresa Shawcross, « Editing, Lexicography, and History under Louis XIV. Charles Du Cange and *La Byzantine du Louvre* », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éds), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 143-180.

SHAWCROSS 2021b

Teresa Shawcross, « The Eighteenth-Century Reinvention of Du Cange as the French Nation's Historian », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éds), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 181-203.

SHAWCROSS 2021c

Teresa Shawcross, « Works by Du Cange Published during His Lifetime or in Press at His Death », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éds), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 383-385.

SHAWCROSS 2021d

Teresa Shawcross, « The 1756 Inventory of Du Canges's Papers: An Edition and Translation », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éds), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 387-429.

SPIESER 2000

Jean-Michel Spieser, « Du Cange and Byzantium », in Robin Cormack, Elizabeth Jeffreys (éds), *Through the Looking Glass. Byzantium through British Eyes*, Aldershot, 2000, p. 199-210.

TRELAT 2023

Philippe Trélat, « Sous un « Soleil de blasons ». L'héraldique au service de l'écriture de l'histoire de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 7.

VILLETTE 1616

Claude Villette, *Annales de l'Église catholique, apostolique et romaine*, Paris, Robert Foiyet, 1616.

ZAÏMOVA 2005

Raïa Zaïmova, « L'œuvre du byzantiniste du Cange et son éditeur Buchon (XIX^e s.) », *Études balkaniques* 4, 2005, p. 121-127.

ZAÏMOVA 2023

Raïa Zaïmova, « Du Cange, les croisés et les royaumes balkaniques », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 9.

ZORZI 2006

Niccolò Zorzi, « Per la storiografia sulla Quarta Crociata: Il *De bello Constantinopolitano* di Paolo Ramusio et la *Constantinopolis belgica* di Pierre d'Outreman », in Gherardo Ortalli, Giorgio Ravegnani, Peter Schreiner (éds), *Quarta Crociata. Venezia – Bisanzio – Impero latino*, Venise, Istituto veneto di scienze, lettere ed arti, 2006, vol. 2, p. 683-746.